

UNIGRAINS

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion du groupe

(Exercice clos le 31 décembre 2023)



RSM Paris

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

UNIGRAINS

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion du groupe

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

A l'assemblée générale du groupe UNIGRAINS,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « entité ») désigné organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC (Comité d'Accréditation Français ; Accréditation Cofrac validation/vérification n° 3-1861, portée disponible sur le site www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations de nature historique ou extrapolée de la déclaration de performance extra-financière consolidée, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Limites inhérentes à la préparation de l'information liée à la Déclaration

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente en l'état des connaissances scientifiques et à la qualité des données publiques externes utilisées (*ex : les facteurs d'émission de gaz à effet de serre, les trajectoires climatiques sectorielles, ...*). Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration (*ex : le périmètre de reporting, les extrapolations effectuées sur les consommations d'énergie, les gaz à effet de serre scope 3 reportés...*).

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention et conformément au *Programme de vérification DPEF (P01.a)*, tenant lieu de programme de vérification.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nos travaux sont réalisés en respectant un programme de vérification et les exigences spécifiées associées relatives à la vérification.

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :

- apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Pour certains risques, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 ;
 - nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
 - pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices, à savoir Unigrains, Unigrains agrégé, Mecatherm (site de Barembach), et couvrent entre 52% et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
 - nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'entité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 2 personnes et se sont déroulés entre octobre 2023 et mars 2024 sur une durée totale d'intervention de 2 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené 12 entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Paris, le 16 avril 2024

Le Commissaire aux comptes désigné Organisme tiers indépendant

RSM Paris

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Martine Leconte', written over a light grey rectangular background.

Martine, Leconte

Directrice département RSE
Associée

Annexe 1 : Liste des informations que nous avons considérées comme les plus importantes

Informations qualitatives et quantitatives (dont indicateurs clés de performance) :

Risques et Enjeux	Indicateurs Quantitatifs	Données qualitatives testées
Enjeux et perspectives	-	Unigrains souhaite asseoir son positionnement et amplifier son action grâce à son offre de valeur ajoutée.
Gouvernance RSE	-	Une clause RSE a été intégrée à un accord d'intéressement en 2023.
La RSE au sein du processus d'investissement	-	Dans le cadre de sa politique d'investissement ESG, Unigrains assure un suivi RSE de ses participations.
E1: Politique d'investissement responsable R1: Investir sans identifier et suivre la maturité RSE de la cible	ICP : % des investissements 2021 comprenant un droit d'information RSE ou des critères RSE impactant la rémunération	Dans les Comités d'engagement, des analyses RSE sont produites et des leviers d'action identifiés. Des plans de valeur ajoutée ont été initiés en 2023 et se systématisent au sein des participations.
E2 : Transition énergétique R2 : Ne pas être moteur de la transition énergétique	ICP : Consommation gaz / consommation électricité /	En améliorant ses équipements de production, TMG participe à la réduction de l'empreinte carbone de ses clients. Des actions en matière de sobriété énergétique sont menées au sein des locaux d'Unigrains.
E3 : Transition Agroécologique R3 : Ne pas être moteur de la transition agroécologique	ICP : Encours net au 31/12/2022 dans des entreprises de l'amont agricole + coopératives agricoles + industries de 1ère transformation	Le groupe Unigrains travaille à soutenir une juste valorisation des productions. Des conférences en RSE sont organisées pour favoriser la montée en compétences des collaborateurs d'Unigrains.

<p>E4 : Attraction et gestion des talents</p> <p>R4 : Manquer d'attractivité pour attirer et conserver les talents</p>	<p>ICP : Turn over involontaire</p> <p>% salariés en CDI avec moins de 5 ans d'ancienneté / nombre total de salarié en CDI (au 31/12 de l'année N)</p>	<p>Le groupe Unigrains s'engage à consolider un cadre de travail motivant pour ses salariés.</p> <p>Afin de favoriser l'intégration des apprentis et alternants au sein de Mecathem, une communauté dédiée a été créée.</p>
<p>E5 : Santé et sécurité des équipes</p> <p>R5 : Mettre en danger les collaborateurs dans l'exercice de leur fonction</p>	<p>ICP : Nombre d'accidents du travail (y compris accidents de trajet) / effectif moyen salariés sur l'année N</p>	<p>Afin d'offrir un environnement de travail sûr et bienveillant, le groupe Unigrains s'engage à développer la prévention des risques.</p> <p>Une procédure a été structurée afin de permettre une remontée fluide des sujets SST.</p>
<p>E6 : Impact sociétal positif</p> <p>R6 : Négliger la capacité de l'entreprise à être un vecteur d'impact sociétal positif en lien avec son expertise sectorielle</p>	<p>ICP : Montant des soutiens</p>	<p>Les salariés sont encouragés à s'impliquer dans des actions à impact sociétal positif.</p> <p>Le don du temps permet aux salariés, sur leur temps de travail, de participer à des collectes de don du sang.</p>
<p>Synthèse des actions RSE</p>	<p style="text-align: center;">-</p>	<p>Une politique voyage a été formalisée.</p> <p>Une procédure d'étude des accidents a été formalisée.</p>

Annexe 2 : Version de la DPEF validée par RSM Paris

RAPPORT RSE 2023

Déclaration de Performance
Extra-Financière



AVERTISSEMENT

Le présent document donne des informations concernant la performance extra-financière du Groupe Unigrains en réponse à la réglementation : décret n°2017-1265 du 9 août 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non-financières par certaines entreprises et certains groupes d'entreprises. Les informations portent sur l'année 2023. Compte tenu de la date de publication du document, des informations portant sur le début d'année 2024 y figurent également lorsque celles-ci étaient disponibles. Cette Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) constitue le reporting annuel RSE obligatoire du Groupe Unigrains. Pour l'ensemble des 6 enjeux extra-financiers « porteurs de risque et d'opportunités » présentés ici, un point de situation à date des actions du Groupe a été fait. Les plans d'actions et indicateurs associés portent sur l'année 2023.

ÉQUIPE ÉDITORIALE



Directrice de la publication

ANNE PERROT
Responsable RSE

UNIGRAINS

23 avenue de Neuilly 75116 Paris
Tel : +33 (0)1 44 31 10 00
X@UnigrainsGroup

Membres du groupe de travail DPEF



FLORENCE ALIN
Directrice de Participations



LAUREN ALVES
Responsable RH



AMANDINE CARDONNET
Chef de Projet Communication
et RSE - TMG



ANNE COUDERC
Responsable d'Etudes Economiques



HIND EL HACHIME
Services Généraux



ETIENNE JOBARD
Responsable d'Etudes Economiques



SOPHIE KERSAUDY
Responsable Communication - TMG



SANDRINE LE DILY
Responsable Comptabilité



GUILLAUME LE HÉNAFF
Chargé de Missions RSE



ARI LEVINE
Directeur RH-RSE-Communication



FRANÇOIS-XAVIER MASSON
Directeur d'Investissements



CAMILLE RENAUD
Contrôleuse de Gestion

Les 60 ans d'Unigrains : Être là où il y a besoin d'accompagner les entreprises dans leurs transitions



Eric Thirouin, Président Directeur Général d'Unigrains (à droite)
Maxime Vandoni, Directeur Général Délégué d'Unigrains (à gauche)

Unigrains c'est l'héritage et le patrimoine de céréaliers visionnaires animés par la volonté d'investir pour valoriser les productions agricoles et renforcer le lien essentiel entre agriculture et agroalimentaire. **La célébration des 60 ans d'Unigrains, le 5 octobre 2023, fut l'occasion de rappeler les valeurs humaines et l'engagement qui guident son approche résolument professionnelle et pragmatique.** Depuis sa création, Unigrains n'a jamais cessé de se développer pour rester au service de la filière agri-agroalimentaire.

Dès 1963, au début de l'exportation des céréales françaises, Unigrains était là pour protéger le revenu des agriculteurs en garantissant les exportations. Puis, pour soutenir la transition de l'élevage à l'aube de l'Europe, Unigrains était là pour gérer le Fonds de Solidarité Céréaliculteurs et Éleveurs. Dans les années 90, lorsque la compétitivité obligeait nos entreprises à se structurer en filières et à se consolider financièrement, Unigrains était là en tant que pionnier du capital-investissement.

Toute notre histoire s'inscrit dans cette même logique : être là où il y a besoin d'**accompagner les entreprises dans toutes leurs transitions**. C'est cette même volonté qui a motivé notre développement international, la création de nos filiales Messis Finance, AuxinéA et Unilis et qui nous pousse à identifier, quelle que soit la conjoncture, de nouveaux vecteurs d'impact positif.

Aujourd'hui, force est de constater que, une fois de plus, nos modèles agricoles et agroalimentaires – tout comme les entreprises du secteur – sont bouleversés par de nombreuses transitions : le changement climatique, les attentes sociétales, l'agroécologie, l'attractivité de nos secteurs...

A nous de nous adapter face à ces défis en apportant aux dirigeants **l'expertise, l'accompagnement financier, et les solutions** dont ils ont besoin pour renforcer leur résilience durablement.

C'est pourquoi, avec le Conseil d'Administration, le Comité de Direction, et l'ensemble des collaborateurs, nous avons dressé une feuille de route ambitieuse à horizon 2030, dont l'exécution est déjà engagée.

Unigrains est en ordre de marche pour répondre à ces enjeux en tant que :

- **Investisseur de référence** avec les ressources et la solidité financière pour amplifier son action
- **Acteur résolument européen**, présent en France, Italie et Espagne, et capable d'accompagner ses partenaires partout dans le monde
- **Société responsable**, conditionnant ses investissements à l'analyse et au suivi RSE de chaque entreprise, partageant les meilleures pratiques durables et finançant l'émergence de nouvelles solutions innovantes
- **Apporteur de valeur ajoutée** à travers une vaste proposition d'expertise sectorielle, de recherche, de conseils stratégiques et d'accompagnement sur mesure
- **Fédérateur au sein de son écosystème**, car c'est en travaillant ensemble que nous identifierons les solutions de demain

Voilà ce qui constitue le rôle d'un investisseur, long terme, actif et responsable, capable d'apporter des contributions positives au développement de son secteur !

Dans tous ces projets, tous ces mouvements, il y a une chose qui ne changera pas : ce sont **nos valeurs axées tout particulièrement sur l'humain**. C'est cette approche humaine qui donne à Unigrains sa capacité à fédérer – Agriculteurs, Dirigeants, Investisseurs, Conseils et Partenaires – tous unis pour construire la chaîne de valeur agri-agroalimentaire de demain !

*Merci encore à tous nos partenaires
d'avoir partagé les 60 ans
d'Unigrains à nos côtés !*



Henri de Benoist

Président d'Unigrains de 1991 à 2007

C'est avec une immense tristesse que les équipes d'Unigrains ont appris le décès d'Henri de Benoist, le **3 novembre 2023**, à l'âge de 84 ans.

Agriculteur à Bouconville-Vauclair dans l'Aisne, Henri de Benoist s'est engagé, tout au long de sa vie, en faveur du monde agricole et agroalimentaire.

Président d'Unigrains de 1991 à 2007, Henri de Benoist a joué à un **rôle majeur dans le développement de l'entreprise** : extension des investissements dans tous les secteurs de l'agroalimentaire en 1991, dévolution et indépendance en 2003, reconstitution des fonds propres et lancement de projets d'avenir tels que la création de Cerea Partners et de Messis Finance ainsi que l'ouverture à l'international.

Véritable bâtisseur-visionnaire de notre filière, Henri de Benoist fut, par ailleurs, une figure clé au cœur de la Maison Céréalière en tant que Président de l'AGPB de 1986 à 2005, Président de FERT de 2007 à 2017, et premier vice-président de la FNSEA pendant de nombreuses années.

Quel que soit le défi, son leadership, son pragmatisme, son écoute et sa bienveillance lui ont permis de **fédérer autour de projets porteurs de sens**, au service des agriculteurs et des territoires et sans jamais perdre de vue l'intérêt général.

Au-delà des mandats, nous nous souviendrons surtout des **valeurs humaines et solidaires qu'il incarnait**, de son **ouverture d'esprit**, de sa **curiosité d'apprendre** et de son attachement à l'Histoire pour éclairer l'avenir. Rares sont les hommes qui ont autant fait l'unanimité.

Nous rendons hommage à Henri de Benoist en veillant à ce que sa vision et ses valeurs – qui l'ont animé tout au long de sa vie et qui nous ont tant marqués – soient partagées avec nos équipes et perdurent dans nos orientations stratégiques comme dans nos actions au quotidien.

Nous exprimons notre profonde gratitude pour tout ce qu'il a apporté à la construction et au rayonnement de notre filière céréalière française.



*« Pas de finance pour la finance,
pas de finance qui ne passe pas par l'économie
et pas d'économie qui ne s'occupe pas des hommes ! »*

Henri de Benoist, Président d'Unigrains de 1991 à 2007



01

PRÉSENTATION DU GROUPE UNIGRAINS & Modèle d'Affaires

> Vision & valeurs	07
> Dates clés	08
> Spécificités	09
> Organigramme simplifié	09
> Modèle d'affaires	10
> Présentation détaillée des principales entités du Groupe	11
> Enjeux & perspectives	20



02

GOVERNANCE RSE & Politique d'Investissement Responsable

> Gouvernance RSE	22
> Engagements RSE	23
> La RSE au sein du processus d'investissement	24
> Grille d'analyse extra-financier préinvestissement	25
> Témoignage Biobest	29
> Témoignage Leygatech	30



03

IDENTIFICATION ET SUIVI des Risques & Opportunités Extra-Financiers

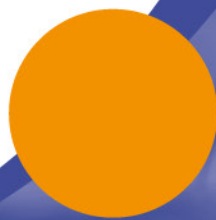
> Identification des risques extra-financiers	32
> Les principaux enjeux RSE porteurs de risques & d'opportunités	33
— <i>Risque 1 : Investir sans identifier, suivre et faire progresser la maturité RSE de la cible</i>	34
— <i>Risque 2 : Ne pas être moteur de la transition énergétique</i>	36
— <i>Risque 3 : Ne pas être moteur de la transition agroécologique</i>	38
— <i>Risque 4 : Manquer d'attractivité pour attirer et conserver les talents</i>	40
— <i>Risque 5 : Mettre en danger les collaborateurs dans l'exercice de leur fonction</i>	42
— <i>Risque 6 : Négliger la capacité de l'entreprise à être un vecteur d'impact sociétal positif en lien avec son expertise</i>	44
> Résumé au regard des thématiques en relation à l'article L.225-102-1 du Code du Commerce	46
> Note Méthodologique	48



PRÉSENTATION DU GROUPE UNIGRAINS

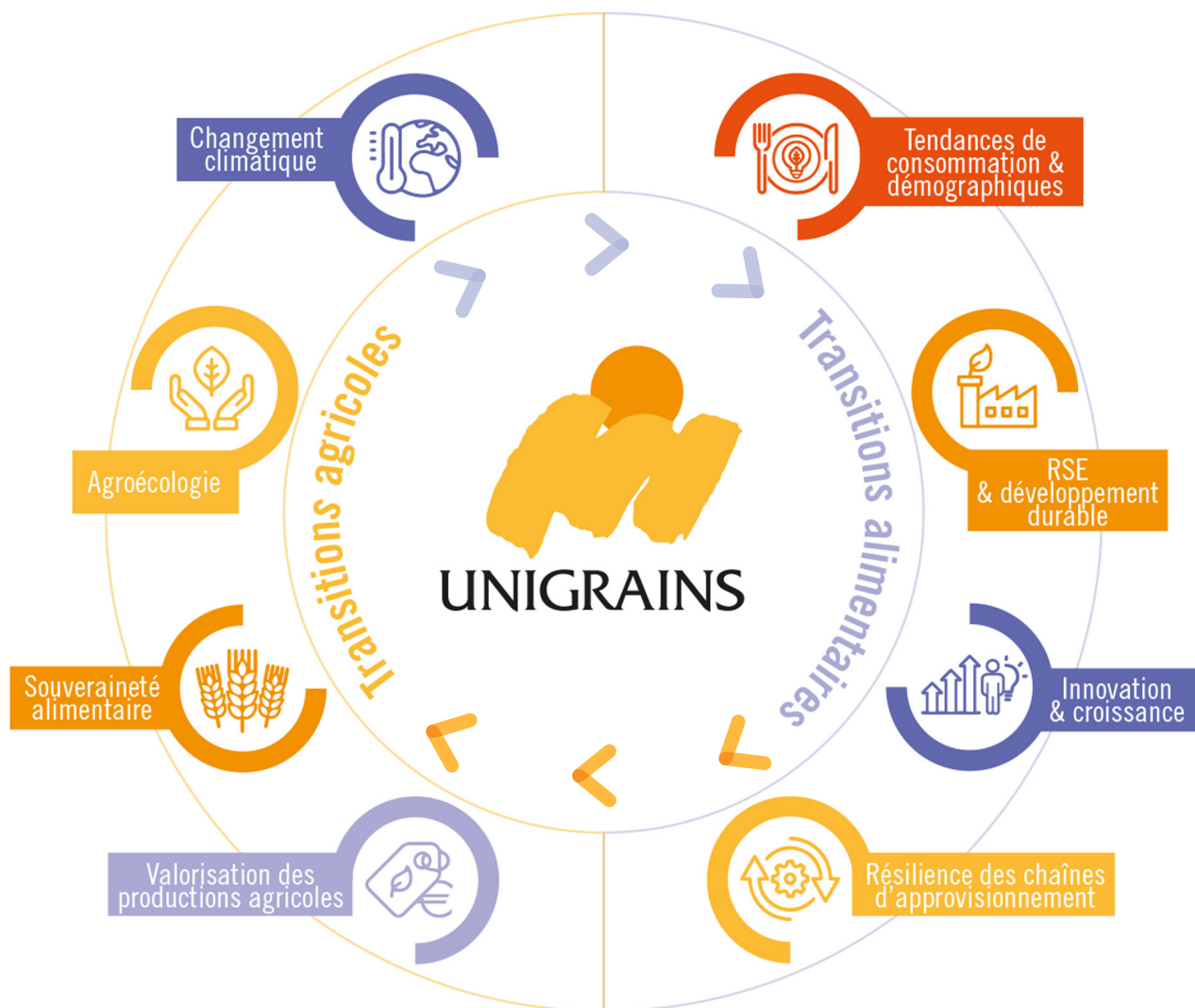
& Modèle d’Affaires

01



> NOTRE VISION : CONSTRUIRE ENSEMBLE LA CHAÎNE DE VALEUR AGRI-AGROALIMENTAIRE DE DEMAIN

> Agriculteurs, Dirigeants et Investisseurs **engagés** dans les transitions agri-agroalimentaires



> Unigrains, investisseur long terme, actif et responsable, spécialiste sectoriel, visant des **contributions positives aux transitions agricoles et alimentaires**

> NOS VALEURS



Indépendant

et capable de fédérer des acteurs divers autour de nos projets et de notre vision



Influent

grâce à l'expertise de nos équipes, à notre accompagnement sur les sujets d'avenir et à notre capacité à apporter de la valeur ajoutée



Ouvert sur le monde

et présent en Europe, avec une stratégie d'investissement unique, adaptée aux spécificités locales

> DATES CLÉS

Dès 1963, les producteurs français de céréales, fondateurs d'Unigrains, décident d'investir dans l'agroalimentaire afin de sécuriser et de valoriser les productions agricoles. **Unigrains se développe continuellement depuis, en France et à l'international.**



1963

Unigrains complète l'action de la COFACE pour le financement des exportations de céréales

1971

Création du Fonds de Solidarité des céréaliculteurs et des éleveurs, géré par Unigrains ; **Développement des interventions en haut de bilan**

1991

Extension des activités à l'ensemble des industries agroalimentaires

2003

Unigrains intègre dans ses actifs une partie des Fonds gérés Loi des Finances 2003

2004

Création de Cerea Partners et lancement d'une activité de gestion pour compte de tiers (cédée en 2019 à son équipe de management)

2007

Création de Messis Finance conseil en Fusions & Acquisitions cessions, levées de fonds

2011

Ouverture internationale participation dans des Fonds d'investissement centrés sur l'agroalimentaire

2015

Lancement d'une activité de co-investissement avec Unigrains sur des opérations de taille importante, gérée par Unigrains Développement

2018

Lancement d'un Fonds dédié aux PME italiennes par Unigrains Développement **Acquisition de MECATHERM**, leader mondial des équipements pour la BVP industrielle

2020

Création d'Unilis Agtech joint-venture avec Arvalis pour accompagner les jeunes sociétés innovantes des agrotechnologies

2021

Création d'AuxinéA société de conseil & services dédiée aux coopératives agricoles et aux entreprises de l'agroalimentaire

2022

Accélération en Europe du Sud lancement des filiales Unigrains Italia et Unigrains Iberia



> SPÉCIFICITÉS



SPÉCIALISTE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE L'AGRO-INDUSTRIE

- > Ancrage agricole historique et actionnarial
- > Expertise sectorielle reconnue
- > Relais et réseaux à l'international

INVESTISSEUR INDÉPENDANT

- > Détenu majoritairement par la profession céréalière française
- > Investisseur sur fonds propres



APPROCHE PARTENARIALE & ACTIVE

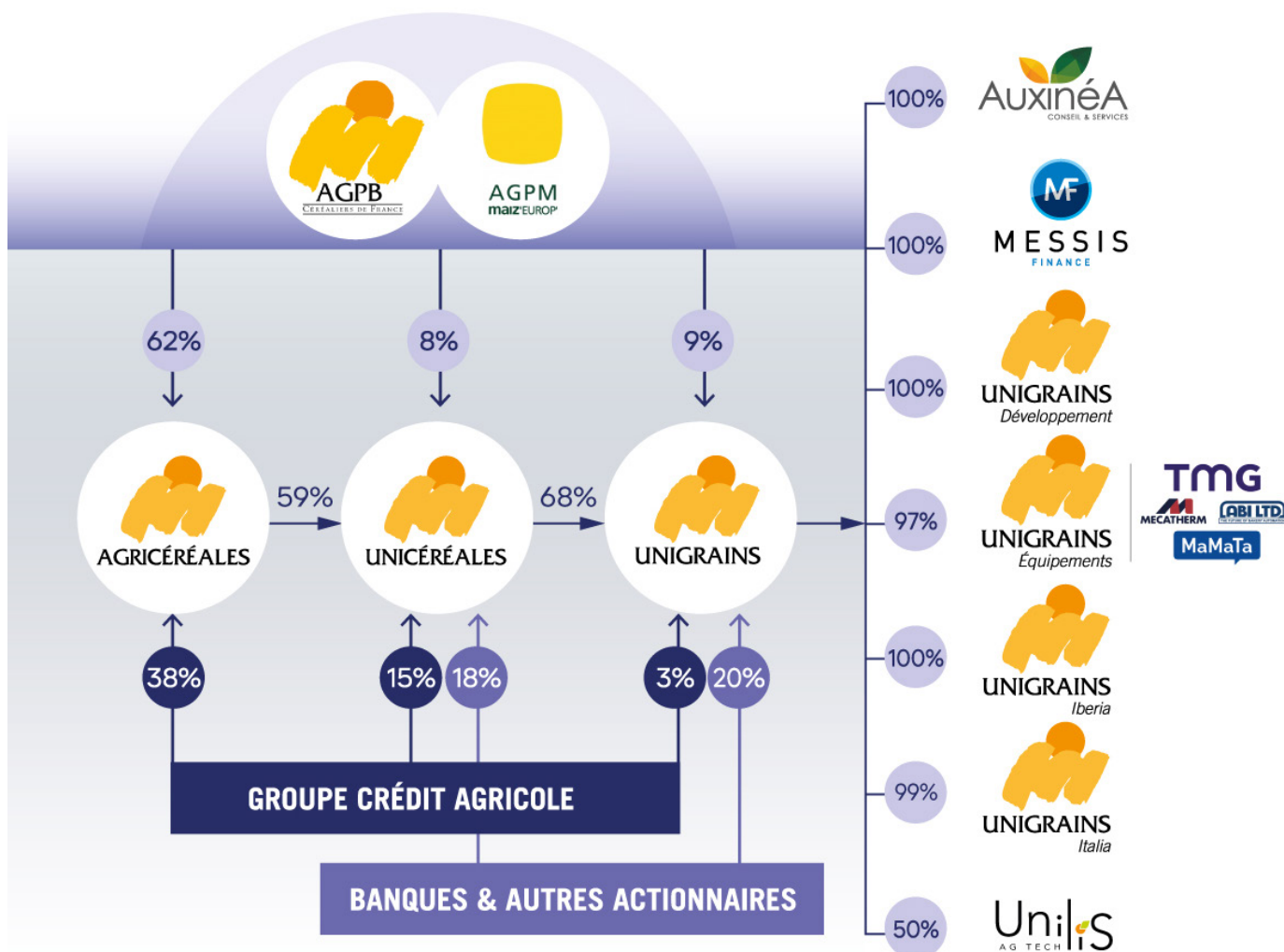
- > Engagement de long terme pour le développement des entreprises
- > Force de proposition au service des projets de développement

IMPLICATION, ÉTHIQUE & INTÉGRITÉ

- > Attentif au respect des meilleures pratiques en matière d'investissement responsable
- > Charte d'éthique et de responsabilité



> ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ



PRODUCTIONS AGRICOLES

Entreprises de la chaîne de valeur agroalimentaire

AMONT	1 ^{ère} TRANSFORMATION	2 ^{ème} TRANSFORMATION	DISTRIBUTION	SECTEURS CONNEXES
<ul style="list-style-type: none"> > Agrofournitures > Engrais et produits de protection des plantes > Génétique animale > Machinisme agricole > Semences 	<ul style="list-style-type: none"> > Collecte et stockage > Fruits & légumes > Ingrédients > Lait et fromages > Malt, amidon, sucre > Meunerie, semoulerie, maïserie > Nutrition, santé animale > Produits de la mer > Viandes & œufs 	<ul style="list-style-type: none"> > Boissons > Boulangerie, viennoiserie, pâtisserie > Charcuterie & traiteur > Epicerie > Surgelés 	<ul style="list-style-type: none"> > Distribution spécialisée > Jardinerie > Restauration hors foyer 	<ul style="list-style-type: none"> > Bioéthanol > Biomatériaux > Chimie verte > Emballages > Equipements industriels > Logistique & transport > Produits santé, hygiène, cosmétiques bio > Sécurité alimentaire

Identification des projets de développement

- Croissance organique
- Croissance externe
- Développement international
- Réorganisation actionariale



Accompagnement stratégique & financier

- Prise de participations
- Horizon long terme
- Modalités adaptées
- Ingénierie financière
- Expertise sectorielle
- Réseaux
- Financement des projets

Métiers

INVESTISSEMENT	M&A	ÉQUIPEMENTS	INNOVATION	CONSEILS & SERVICES
<ul style="list-style-type: none"> UNIGRAINS UNIGRAINS Développement UNIGRAINS Iberia UNIGRAINS Italia 		<ul style="list-style-type: none"> UNIGRAINS Equipements TMG MECATHERM ABI LTD MaMaTa 		

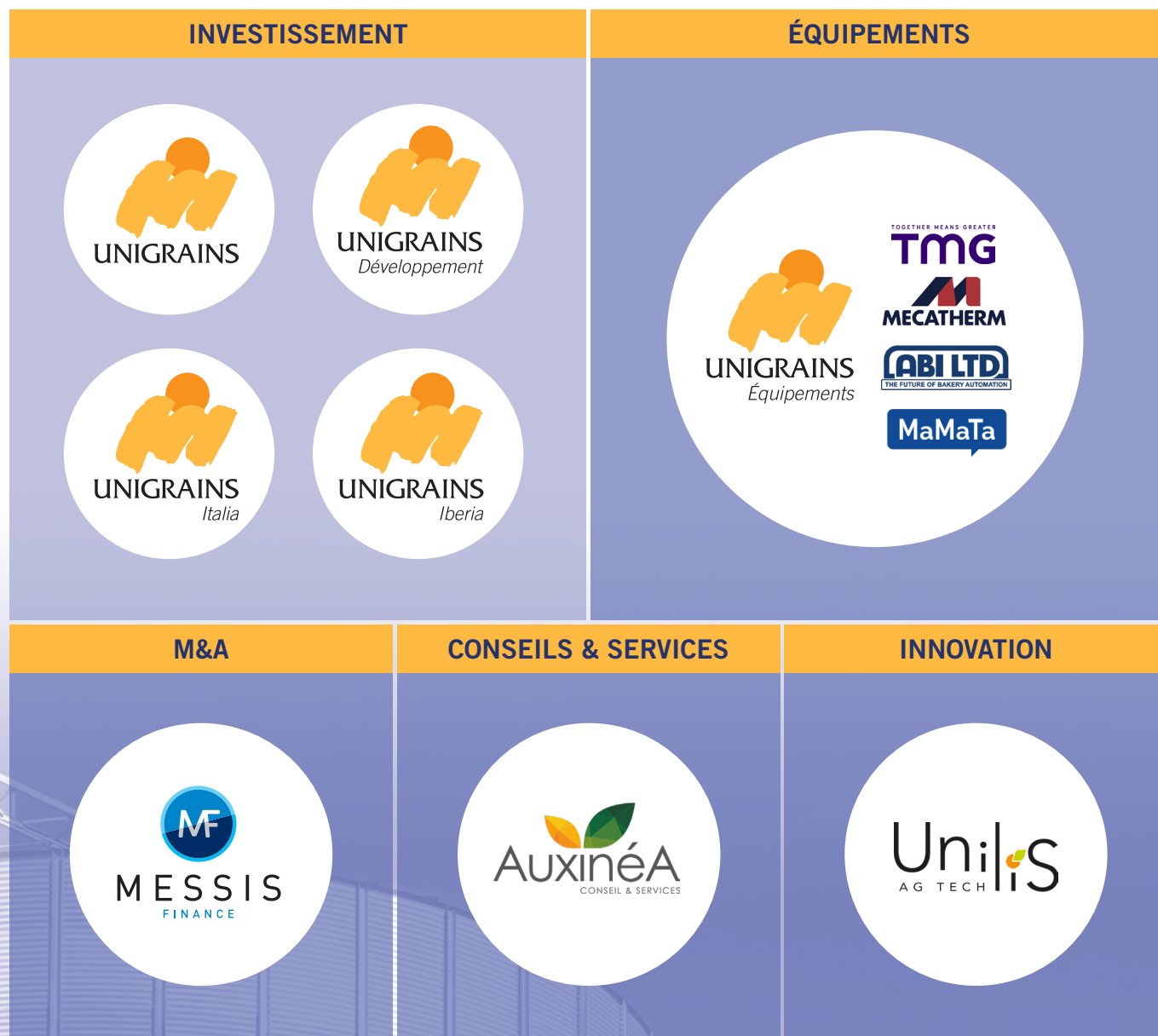
- > 964 M€ de fonds propres consolidés au 31/12/2023
- > 1,2 Mds€ sous gestion au 31/12/2023
- > 23 professionnels de l'investissement
- > 8 chercheurs et documentalistes dédiés à l'agri-agro
- > +1 000 entreprises soutenues par le Groupe depuis sa création

- > ~80 participations actuellement en portefeuille
- > 10 à 15 opérations réalisées et environ 150M€ investis chaque année
- > 25 pays où le Groupe est présent via ses investissements directs et indirects
- > 80 études publiées en 2023 pour décrypter les tendances du secteur

CONSOMMATEURS

> PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

des principales entités du Groupe





L'Investisseur-Partenaire des entreprises de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie

> Chiffres Clés

+60 ans d'expérience sectorielle dans le capital investissement

964 M€ de fonds propres consolidés au 31/12/2023

+1 000 entreprises soutenues depuis 1963

~80 participations actuellement en portefeuille

31 investisseurs et chargés d'études spécialistes de l'agroalimentaire

> Stratégie d'Investissement



Prises de participations

> Dans le cadre du **renforcement des fonds propres** (opérations de croissance organique et/ou externe) et de la **recomposition de l'actionnariat** (rachat de minoritaire, optimisation patrimoniale, capital transmission)



Tickets de 2 à 100 M€

> En fonds propres et quasi-fonds propres
 > **Capacité à réinvestir** pour accompagner la croissance des entreprises
 > Possibilité de **co-investissement** aux côtés d'autres partenaires



Approche long terme

> Horizon de sortie entre 5 et 8 ans
 > Partenariat fort avec entrepreneurs et équipes de management fondé sur la confiance et le partage de la valeur

Solutions sur mesure

> **Accompagnement d'entreprises de toutes tailles**, en fonction du calendrier et des contraintes de leurs projets
 > **Modalités d'investissement adaptées** aux besoins de l'entreprise (actions, obligations convertibles, bons de souscription, d'actions.)

Politique RSE-ESG

> **Charte d'Ethique et de Responsabilité**
 > Grille d'Analyse RSE Préinvestissement et Suivi Extra-Financier
 > Signataire des **PRI** et de la **Charte d'Investissement Responsable France Invest**



« Le plus d'Unigrains c'est son ADN agricole. C'est notre expertise sectorielle qui nous permet de rentrer directement dans les contraintes et les défis des dirigeants d'entreprises en parlant le même langage avec une bonne compréhension des sujets agroalimentaires et agribusiness. Parmi nos défis : accompagner et renforcer l'équipe d'investissement, rester pragmatique et réactif pour faire face aux mutations à venir, comme le changement climatique, et être en veille active sur l'innovation pour détecter les relais de croissance de demain. »

Sébastien Haselint, Directeur des Investissements, Unigrains

> Extrait du portefeuille

PMI & ETI

COOPÉRATIVES

FONDS SPÉCIALISÉS

> Chiffres Clés

2016 : création d'Unigrains Développement

2 fonds gérés

254,9 M€ levés depuis le lancement

> Fonds Gérés

Au 31/12/2023, Unigrains Développement a levé, pour l'ensemble de ses deux Fonds **254,9 M€**

IAA CROISSANCE INTERNATIONALE (200 M€)

• Constitué en avril 2016 et dédié aux investisseurs institutionnels, IAA Croissance Internationale investit en fonds propres ou quasi-fonds propres dans des ETI non-cotées françaises et européennes de l'agroalimentaire et co-investissement avec Unigrains.

- Au 31/12/2023, le fonds a réalisé : 6 investissements principaux et 2 cessions
- Entreprises en portefeuille au 31/12/2023 :



FONDO AGROALIMENTARE ITALIANO (54,9 M€)

• Constitué en juin 2018, sponsorisé par Unigrains et souscrit par des investisseurs européens, le fonds investit au capital des sociétés italiennes de l'agroalimentaire

- Au 31/12/2023, le Fonds a réalisé : 9 investissements principaux et 4 cessions dont 1 partielle
- Entreprises en portefeuille au 31/12/2023



> Présentation

Unigrains Développement est une société de gestion spécialisée dans le capital-investissement, agréée par l'AMF sous le numéro GP-16000003 depuis le 3 février 2016. Filiale à 100% d'Unigrains, elle a pour vocation de gérer des fonds français et européens dédiés aux entreprises de l'agroalimentaire. La société s'est dotée d'une succursale de droit italien en juillet 2017 à Milan.



« Alors que les deux fonds gérés par Unigrains Développement – IAA Croissance Internationale et Fondo Agroalimentare Italiano – ont clôturé leurs périodes d'investissement respectives, les équipes sont pleinement mobilisées sur la création de valeur et les programmes de désinvestissement.

En matière de RSE-ESG, Unigrains Développement continue à adopter la même approche qu'Unigrains pour assurer l'analyse, le suivi et l'accompagnement de ses entreprises-partenaires. »

Vincent Destieu, Directeur Général, Unigrains Développement

Equipe de Gestion

Vincent Destieu

Directeur Général

François-Xavier Masson

Gérant Financier du Fonds IAA Croissance Internationale

Francesco Orazi

Gérant Financier du Fondo Agroalimentare Italiano

Alfredo Cicognani

Directeur d'Investissements Fondo Agroalimentare Italiano

Stefano Masini

Directeur d'Investissements Fondo Agroalimentare Italiano

Approche et Actions RSE-ESG

Au-delà des exigences réglementaires auxquelles elle est soumise en tant que Société de Gestion agréée par l'AMF, **Unigrains Développement est attachée aux aspects environnementaux, sociétaux et de gouvernance** dans son activité comme dans ses investissements.

Les politiques RSE-ESG d'Unigrains détaillées dans ce rapport, ainsi que les engagements et les initiatives du Groupe s'appliquent pleinement à Unigrains Développement.

> Chiffres Clés

2023 : création d'Unigrains Italia

2 opérations réalisées

3 professionnels de l'investissement

> Présentation

Créée par le Groupe Unigrains en 2022, Unigrains Italia intervient en tant qu'investisseur sectoriel, responsable et de long terme au capital de PME-ETI italiennes de l'agroalimentaire valorisées entre 30 et 150 M€ avec des tickets d'investissement unitaires compris entre 5 et 25 M€ en prise finale. Son ambition est d'investir 80 à 100 M€, en direct et sur fonds propres, dans une dizaine d'entreprises de toute la chaîne de valeur agroalimentaire afin d'accompagner leurs projets de développement via la croissance externe/organique, l'internationalisation, ou encore les transitions actionnariales, toujours en grande proximité avec leurs dirigeants. Au-delà des ressources financières, Unigrains Italia bénéficie de l'expertise sectorielle, du réseau international, de l'engagement RSE-ESG et de la plateforme de Valeur-Ajoutée de sa maison-mère.



« Alors que nous avons déjà démontré la pertinence de notre approche en Italie à travers Fondo Agroalimentare Italiano, géré par Unigrains Développement, la création d'Unigrains Italia représente une montée en puissance significative et un engagement sur la durée de la part d'Unigrains au marché transalpin. L'industrie agroalimentaire italienne recèle un tissu économique dynamique à l'image de ses PME-ETI à fort potentiel. Compte tenu de la grande proximité géographique et culturelle entre la France et l'Italie, nous sommes convaincus que ce projet sera source de valeur ajoutée pour tout l'écosystème du Groupe. »

Francesco Orazi, Directeur Général d'Unigrains Italia



Avec ARTIGIALI, Unigrains Italia consolide le secteur de la distribution d'ingrédients et de produits semi-finis auprès des boulangers-pâtisseries

Appuyés par Unigrains Italia, les actionnaires de 4 PME italiennes, familiales (CPC Food Srl, Eurodolce Srl, Marper Srl, Nuova-Neue Serpan Srl) ont constitué ARTIGIALI, un nouveau leader italien dans la distribution d'ingrédients et de produits semi-finis pour les boulangeries, pâtisseries, glaciers ainsi que pour les canaux HoReCa, Retail et Cafétéria.

Dans un secteur dynamique et fragmenté, composé d'un grand nombre d'opérateurs de petite taille, ARTIGIALI est une plateforme de consolidation qui dispose d'une taille critique. ARTIGIALI emploie 80 personnes, dont une équipe de vente de 40 professionnels répartis dans 12 provinces. Il bénéficie d'un important réseau logistique comprenant une flotte de 41 véhicules et de nombreuses installations de stockage pour un total de plus de 7 000 m² dont 3 000 m² réfrigérés.

Pour Unigrains Italia, la création d'ARTIGIALI représente une opportunité unique d'investir et d'accompagner quatre PME performantes aux zones géographiques, gammes de produits et positionnements complémentaires, et de les aider à développer des synergies commerciales, de distribution et d'approvisionnement.



Unigrains Italia investit dans Sinfo One, fournisseur de solutions ERP et intégrateur de systèmes informatiques pour l'industrie agri-agroalimentaire

Détenu et dirigé par la famille Pomi depuis sa création à Parme en 1984, Sinfo One n'a cessé de croître pour s'imposer en tant qu'acteur majeur des solutions ERP et systèmes informatiques en Italie et à l'international avec 160 collaborateurs.

L'investissement d'Unigrains Italia, aux côtés de la famille Pomi et dans le cadre d'une réorganisation du capital, réaffirme l'engagement de positionner Sinfo One dans une nouvelle phase de croissance marquée par le déploiement de sa solution ERP propriétaire (SiFides), le développement de son offre Business Intelligence, le développement de nouveaux outils de reporting RSE ou encore le développement international. Alors que la tendance des entreprises agroalimentaires à investir et à mettre à jour leurs systèmes informatiques continue de croître, Sinfo One permet à ses clients d'assurer l'exactitude et le contrôle, d'améliorer les processus, d'optimiser le reporting et d'accompagner l'innovation.



> Chiffres Clés

2023 : création
d'Unigrains Iberia

2 professionnels



> Présentation

Unigrains Iberia, filiale à 100% d'Unigrains, a été créée en 2023 dans le cadre d'un projet ambitieux et structurant pour le développement européen du Groupe. Unigrains Iberia interviendra en tant qu'investisseur sectoriel, responsable et de long terme au capital de PME-ETI espagnoles et portugaises de l'agroalimentaire avec des tickets d'investissement unitaire compris en 5 et 25 M€ en prise finale. Son ambition est d'investir 80 à 100 M€, en direct et sur fonds propres, dans des entreprises de toute la chaîne de valeur agroalimentaire afin d'accompagner leurs projets de développement via la croissance externe/organique, l'internationalisation ou encore les transitions actionnariales, toujours en grande proximité avec leurs dirigeants. Au-delà des ressources financières, Unigrains Iberia bénéficie de l'expertise sectorielle, du réseau international, de l'engagement RSE-ESG et de la plateforme de Valeur-Ajoutée de sa maison-mère.



« Avec son expertise sectorielle, son positionnement de leader historique en France – avec plus de 80 PME-ETI du secteur actuellement en portefeuille – et son modèle unique d'investisseur sur fonds propres, Unigrains est parfaitement placé pour répondre aux besoins des dirigeants de l'agroalimentaire en Espagne et au Portugal. J'ai hâte de mieux faire connaître les atouts et la valeur ajoutée d'Unigrains auprès de l'écosystème ibérique. »

Alvaro Hernandez, Directeur Général d'Unigrains Iberia

Une ambition renforcée pour le développement d'Unigrains en Espagne et au Portugal

> **Actif en Espagne et au Portugal depuis 2017** à travers des partenariats et du co-investissement, Unigrains a mobilisé près de 50 M€ depuis 6 ans pour soutenir la croissance d'une dizaine de PME ibériques prometteuses.

> **Fort de ce succès** qui confirme l'intérêt des entrepreneurs ibériques pour l'approche unique d'Unigrains, la création d'Unigrains Iberia et son programme d'investissement ainsi que l'ouverture d'un bureau à Madrid et le recrutement d'une équipe locale représentent une montée en puissance significative et un engagement sur la durée de la part d'Unigrains.

EXTRAIT D'ENTREPRISES IBÉRIQUES accompagnées par le Groupe Unigrains

agrovin

Lusar

PALACIOS
El secreto de una familia

AQUANARIA

PROSUR

LA FINCA
Jiménez Barbera

Brasmar
Passion for Seafood

*Compte tenu de sa création très récente et alors qu'elle n'a pas encore réalisé d'opération d'investissement, Unigrains Iberia est exclue de l'analyse des risques extra-financiers détaillée dans cette Déclaration de Performance Extra-Financière

> Chiffres Clés

2007 : création de Messis Finance

+60 mandats réalisés depuis la création

8 professionnels confirmés

> Présentation

Créée par le Groupe Unigrains, Messis Finance est une société de conseil en M&A spécialisée dans l'agroalimentaire et l'agro-industrie.

Messis Finance propose un accompagnement complet pour toutes les opérations de haut de bilan.

Messis Finance dispose d'une expérience sectorielle depuis 17 ans et d'un accès privilégié aux décideurs des entreprises agroalimentaires en France et à l'international.



« Les acteurs coopératifs agricoles, les entreprises et les investisseurs évoluant dans les secteurs agroalimentaire et agro-industriel se trouvent confrontés à de multiples et profondes mutations qui ont des conséquences directes sur leur stratégie. Le rôle de Messis Finance est notamment d'accompagner ces actionnaires et dirigeants dans leurs projets stratégiques et structurants. »

Anne Sorlut James, Directrice Général de Messis Finance

Les Métiers de Messis Finance

> Messis Finance conseille l'ensemble des professionnels de l'agroalimentaire et l'agro-industrie, qu'ils soient PME, industriels, coopératives, sociétés familiales ou encore fonds d'investissements

> Messis Finance accompagne les actionnaires et les équipes dirigeantes dans toutes leurs opérations de fusions & acquisitions, de l'élaboration du projet jusqu'à sa réalisation



CESSIONS
Minoritaire,
majoritaire
ou totale



ACQUISITIONS
Croissance
externe,
build-up



LEVÉE DE FONDS
Recomposition
du capital,
financement du
développement



En 2023, Messis Finance a notamment accompagné...



> La famille Schisler dans le cadre de la première opération sur le capital de cette ETI industrielle spécialiste des solutions d'emballage en papier-carton pour le commerce et la restauration.

Depuis plus de 20 ans, David et Claire Schisler ont su anticiper des enjeux majeurs autour de la transition environnementale en développant une gamme de solutions alternatives de packaging afin de « remplacer le plastique par de la fibre partout où c'est possible ». Au-delà de la structuration financière de l'opération correspondant aux enjeux de développement et d'innovation de la société, Messis Finance a contribué à la sélection d'associés partageant des ambitions et des valeurs avec les actionnaires familiaux.



> Chiffres Clés

+55 ans d'expertise

128 M€ de chiffres d'affaires consolidés

530 collaborateurs
(3 usines : 2 en France, 1 au Canada / 2 filiales : 1 au Canada, 1 aux États-Unis / 1 siège en France)

+1 000 projets installés dans +70 pays

> En 2023, le Groupe TMG a renforcé :

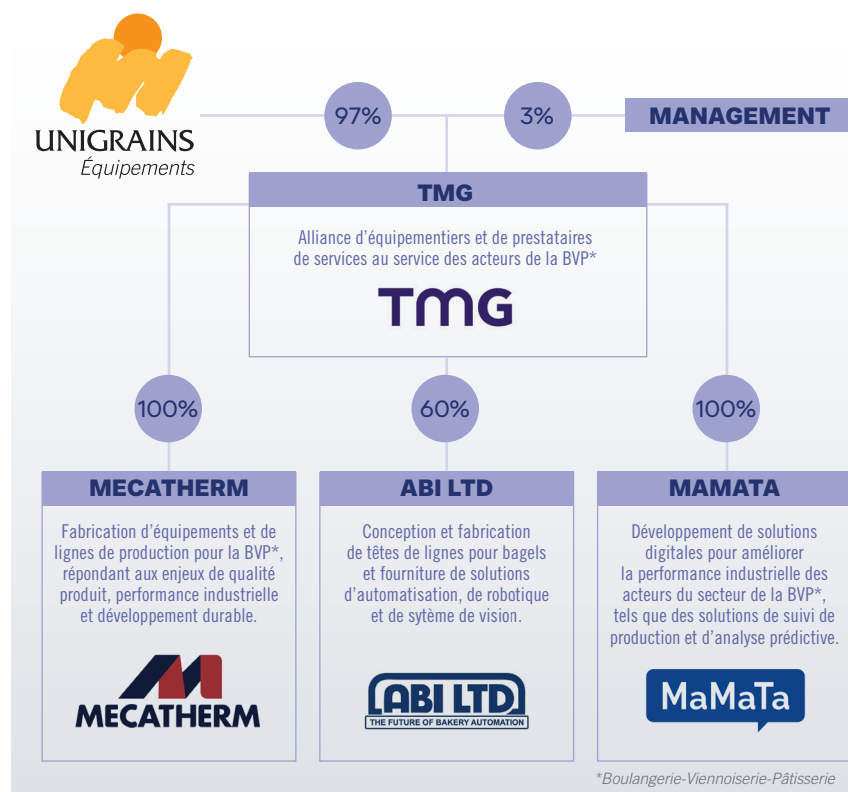
> la structuration de sa démarche RSE

Au cours de l'année 2022, le Groupe TMG a formalisé sa démarche RSE en définissant ses **trois axes d'engagement** et en réalisant son **premier bilan carbone** sur le périmètre de MECATHERM. Cela lui a permis d'identifier que la plupart de ses émissions se concentrent particulièrement sur le scope 3, en aval chez le client via l'usage des lignes et en amont avec l'approvisionnement en matières premières.

> sa démarche RSE sur les volets gouvernance, innovation et sensibilisation interne :

- **Un Comité de Pilotage Stratégique RSE** a été mis en place ainsi qu'un recrutement dédié à la RSE à l'échelle TMG. Des Référents Opérationnels RSE ont été désignés pour travailler sur un plan de réduction des émissions de CO2 dont le déploiement est prévu en 2025.
- MECATHERM a développé **un nouveau four vertical** répondant aux enjeux clients intégrant des fonctionnalités en faveur de la réduction de leur empreinte carbone. Le prototype a été présenté aux clients durant les salons professionnels (IBA et Gulfood Manufacturing). Il a reçu un bon accueil et a été doublement primé.
- **Des actions de sensibilisation** au développement durable ont été menées auprès des collaborateurs de MECATHERM (formations par sous groupes, newsletters mensuelles...).

> Présentation



« Positionnées parmi les leaders du marché, les marques de TMG s'engagent à accompagner les entreprises de boulangerie-vienniserie-pâtisserie industrielles du monde entier à relever leurs défis de qualité, d'efficacité, de transformation digitale et de développement durable.

Notre appartenance au Groupe Unigrains nous permet d'être au plus près des acteurs de l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur et de bénéficier de compétences exceptionnelles. Ainsi, nous répondons à l'évolution des besoins de nos clients et développons des solutions innovantes et durables répondant précisément à leurs enjeux. Cet ancrage stratégique renforce notre positionnement en tant que partenaire engagé, prêt à évoluer en parfaite synergie avec chacun de nos clients dans le monde d'aujourd'hui et résolument tourné vers l'avenir. »

Olivier Sergent, Président de TMG



> Chiffres Clés

2020 : création d'Unilis Agtech

48 dossiers analysés

4 start-ups accompagnées

> 4 Start-ups accompagnées



Inarix recourt aux technologies de vision par ordinateur/smartphone pour qualifier les récoltes partout, à tout moment.



Javelot est l'expert numérique du stockage de matières premières agricoles.



BioIntrant identifie et produit des bactéries phytobénéfiques pour la protection et la croissance des plantes.



Basée sur des données satellites météorologiques, la technologie Hyperplan permet de mieux anticiper la production végétale et d'améliorer les décisions opérationnelles, commerciales ou industrielles.

> Présentation

La profession céréalière au service de l'innovation

Unilis Agtech **accompagne les jeunes sociétés innovantes** des agrotechnologies afin d'accélérer l'optimisation et l'adoption de leurs solutions pour la production de grandes cultures et de cultures fourragères. Les entreprises visées par Unilis Agtech développent des solutions applicables aux systèmes agricoles français et européens et disposent d'une preuve de concept. Elles ont déjà constitué une équipe pour porter leurs ambitions dans les domaines d'innovation tels que l'agriculture numérique, les agroéquipements, la nutrition et la protection des plantes, ou toute autre solution pertinente pour une amélioration durable des systèmes à l'échelle de la parcelle, de l'exploitation ou des territoires.

Un accompagnement personnalisé

Les entrepreneurs sélectionnés par un jury conviennent avec Unilis Agtech des modalités spécifiques de leur accompagnements sur 3 composantes indissociables :

- > **Un accompagnement technique** d'Arvalis et le maillage offert par ses 27 implantations nationales
- > **Un accompagnement financier** adapté en fonds propres ou quasi-fonds propres
- > L'accès à un **large réseau de mentors et d'experts** impliqués



« Unilis opère au cœur d'un écosystème français très favorable au développement des start-ups de l'agtech. Unilis a été créée en partenariat avec Unigrains et Arvalis pour favoriser les transitions agroécologiques, numériques et alimentaires. »

La valeur ajoutée pour un entrepreneur de l'agtech est évidemment au travers du portefeuille d'Unigrains qui lui ouvre un large panel du secteur agricole et agroalimentaire français. »

François-Xavier Masson, Unilis Agtech



En 2023 Unilis s'est associée à Hectar pour accélérer les start-ups de l'agtech

La collaboration entre Unilis et Hectar marque une nouvelle étape dans le développement de l'accélérateur et son implantation dans le paysage agritech français. En mettant son expertise dans l'identification et l'accompagnement de startups, Hectar s'engage à accompagner le développement des solutions utiles pour le développement social, économique et environnemental des exploitations agricoles.

> Chiffres Clés

2021 : création d'AuxinéA

+40 missions réalisées depuis le lancement

5 professionnels au sein de l'équipe

> Domaines d'intervention



STRUCTURATION FINANCIÈRE, FINANCEMENT ET TRÉSORERIE



PLANIFICATION FINANCIÈRE, CONTRÔLE DE GESTION, ERP FINANCE ET OPTIMISATION DES PROCESSUS



GESTION DES RISQUES FINANCIERS

> Présentation

Société de conseil et de prestations de services créée sous l'impulsion du Groupe Unigrains en 2021, AuxinéA a pour mission d'accompagner les groupes coopératifs agricoles et les entreprises de l'agroalimentaire pour les aider à apporter des réponses pragmatiques et adaptées aux enjeux financiers et d'organisation auxquels elles font face.



« L'activité d'AuxinéA, qui couvre désormais un pan très large de la finance d'entreprise opérationnelle et stratégique et qui s'adapte en permanence aux besoins conjoncturels de ses clients, s'inscrit pleinement dans

l'orientation stratégique du Groupe Unigrains en permettant d'offrir plus de valeur ajoutée aux entreprises des secteurs agricole et agroalimentaire. »

Catherine Requier, Directrice Générale d'AuxinéA

Spécificités d'une Approche Unique et Différenciante

> Expertise sectorielle

Spécialiste du secteur agroalimentaire et connaissance des spécificités et des contraintes auxquelles sont soumis les groupes agroalimentaires et agricoles

> Expérience et savoir-faire opérationnel

Prestations effectuées majoritairement par des personnes ayant occupé des postes opérationnels dans des groupes coopératifs agricoles et agroalimentaires

> Approche pragmatique et sur-mesure

Service fiable et de qualité, adapté au profil et aux exigences du client, avec possibilité d'agir « pour le compte de », si souhaité

> Mode opératoire adapté aux missions

Projet en délégation, management de situation, transfert de savoir-faire à l'équipe du client... dans une philosophie générale de transmission

> Panel large de domaines d'intervention

Permettant une approche transverse des sujets et une couverture plus complète des problématiques

A l'occasion de ses 60 ans, Unigrains, investisseur sectoriel, long terme, actif et responsable, visant des contributions positives aux transitions agricoles et alimentaires, fixe son nouveau cap stratégique à horizon 2030.

Créé par la profession céréalière française en 1963 pour investir et renforcer le lien essentiel entre agriculture et agroalimentaire, Unigrains a apporté son expertise financière et stratégique à plus de 1 000 entreprises opérant tout au long de la chaîne de valeur agri-agroalimentaire.

Sur les 20 dernières années, **2 milliards d'euros ont ainsi été investis** pour financer les meilleurs projets de développement organiques et externes des entreprises agroalimentaires de toute taille.

Fort de son expertise sectorielle historique, son modèle unique alliant Agriculteurs, Dirigeants et Investisseurs, son indépendance assurée par ses **964 M€ de fonds propres**, ses **80 entreprises-partenaires** actuelles ainsi que ses relais et réseaux partout dans le monde, Unigrains est aujourd'hui un des premiers investisseurs de son secteur en Europe.



Célébration des 60 ans d'Unigrains le 5 octobre 2023

L'objectif d'atteindre **1,5 Mds€ de fonds propres d'ici 2030** doit permettre à Unigrains d'asseoir son positionnement et d'amplifier son action en tant que :

> **Investisseur de référence des entreprises de l'agroalimentaire**, avec les ressources et la solidité financière nécessaires pour déployer plus de 165 M€ par an, auprès des ETI dans des opérations de plus grande taille, des PME qui deviendront les grands groupes de demain, ainsi qu'auprès de l'amont agricole à travers des groupes coopératifs

> **Acteur résolument européen**, avec la création de deux nouvelles filiales, Unigrains Italia et Unigrains Iberia, et l'ambition d'investir 100 M€ dans chacun de ces marchés sur les 5 prochaines années, aussi capable d'accompagner ses entreprises-partenaires partout dans le monde et notamment en Amérique du Nord

> **Partenaire stratégique des dirigeants**, grâce à son offre de valeur ajoutée – une vaste proposition d'expertise sectorielle, de recherche, de conseil stratégique et d'accompagnement sur mesure, menée par sa Direction des Etudes Economiques ainsi que par ses filiales AuxinéA, Messis Finance et Unillis Agtech

> **Entreprise responsable**, conditionnant ses investissements à l'analyse et au suivi RSE de chaque entreprise-partenaire, partageant les bonnes pratiques durables, y compris en interne, et finançant l'émergence de nouvelles solutions innovantes.



« Nous rendons hommage aux céréaliers français visionnaires qui se sont mobilisés, il y a 60 ans, pour placer Unigrains au carrefour de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'économie et de la finance. Alors que notre secteur est aujourd'hui confrontée à de nombreux défis – environnementaux, sociaux, sociétaux, démographiques... – Unigrains doit renforcer ses capacités pour continuer à jouer pleinement son rôle auprès des entreprises et les accompagner dans toutes leurs transitions. »

Eric Thirouin, Président-Directeur Général d'Unigrains



« Le modèle unique d'Unigrains – investisseur sur fonds propres – lui confère une totale indépendance. En tant que spécialiste sectoriel et généraliste dans les modes de financement, Unigrains s'adapte en permanence pour répondre aux besoins des dirigeants de ses entreprises-partenaires actuelles et futures. Les projets que nous finançons sont porteurs de sens, en ligne avec les valeurs de notre entreprise et notre vision des transitions agri-agroalimentaires à réussir ensemble.

Cette approche nous oblige également à être sélectif pour maintenir notre niveau de performance et pour pouvoir soutenir, demain, de nouvelles entreprises et de nouveaux projets.

C'est dans ce cycle vertueux et pérenne que s'inscrit notre objectif d'atteindre 1,5 Mds € de fonds propres d'ici 2030. »

Maxime Vandoni, Directeur Général Délégué d'Unigrains

GOUVERNANCE RSE

& Politique
d'Investissement
Responsable

02





« La RSE n'a de sens qu'à travers une démarche collaborative et transversale qui engage chaque structure et chaque service »

Anne Perrot, Responsable RSE

« La démarche RSE est un des piliers du Projet Unigrains 2030. Cette impulsion stratégique donnée par le Conseil d'Administration et la Direction a porté les projets en 2023 et notamment le déploiement de la politique RSE de TMG, initiée en 2022 avec une mission du cabinet UTOPIES.

Cet engagement de la gouvernance du groupe s'est également traduit par le renforcement des équipes RSE. L'arrivée de deux personnes au sein d'Unigrains et du groupe TMG a déjà permis de multiplier les initiatives. Leur montée en puissance en 2024 accélèrera la mise en œuvre de ses actions RSE.

Cependant la RSE n'a de sens qu'à travers une démarche collaborative et transversale qui engage chaque structure et chaque service.

Une politique de suivi RSE des participations définie lors d'un séminaire de l'équipe d'investissement d'Unigrains, l'organisation d'une table ronde autour du thème des transitions construite par l'équipe valeur ajoutée, l'intégration d'un critère RSE dans l'accord d'intéressement d'Unigrains, des efforts de R&D accentués pour concevoir des équipements industriels moins impactants pour le climat ne sont que quelques exemples qui traduisent en 2023 la mobilisation des équipes pour faire progresser la responsabilité sociétale.

Au fil des pages, cette Déclaration de Performance Extra Financière illustre cet engagement qui fait de la RSE l'affaire de tous et de toutes et qui permet à chacun de contribuer au quotidien à la transformation durable et responsable de notre groupe. »



Equipe RSE

- ▶ Pilotage et accompagnement de la création, la mise en œuvre et le suivi de la Politique RSE
- ▶ Animation du Groupe de Travail RSE
- ▶ Veille et suivi des tendances

Groupe de Travail RSE

- ▶ Composé de 8 salariés convaincus de l'importance de la démarche et proactifs dans la diffusion de la culture RSE en interne
- ▶ Des compétences variées et transversales dans la vie de l'entreprise avec un engagement tout particulier des équipes d'investissement
- ▶ Apporteur d'idées pour développer la démarche et la faire vivre

Collaborateurs

- ▶ Les sujets RSE sont régulièrement détaillés lors des Réunions du Personnel
- ▶ Diverses initiatives de sensibilisation et de formation RSE
- ▶ Consultation biannuelle des équipes d'Unigrains

Conseil d'Administration

- ▶ Raison d'Être, Vision, Missions
- ▶ Alignement de la Politique RSE avec les attentes des actionnaires

Comité de Direction

- ▶ Le Directeur RH-RSE-Communication porte les sujets RSE dans le cadre d'échanges transversaux
- ▶ Validation des actions prioritaires
- ▶ Contrôle de l'état d'avancement

Equipe RSE - Groupe TMG

- ▶ Pilotage, accompagnement et mise en œuvre de la stratégie RSE
- ▶ Veille & suivi des tendances
- ▶ Suivi des Référents Opérationnels RSE

Comité de Pilotage Stratégique RSE - MECATHERM

- ▶ Suivi de la progression opérationnelle
- ▶ Validations des actions budgétaires dans le développement des axes d'engagement RSE
- ▶ Recommandations stratégiques sur la démarche

Référents Opérationnels RSE - MECATHERM

- ▶ Composé de 9 référents représentés par chaque directeur de pôle
- ▶ Travail sur la réduction des émissions CO2
- ▶ Impulsions d'actions sur le bien-être et la sécurité des collaborateurs

> ENGAGEMENTS RSE

Fondée en 1963 par les céréaliers français, Unigrains accompagne en tant qu'investisseur et partenaire responsable des entreprises de toutes tailles, des secteurs de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie. A ce titre, cette Charte entend rappeler les principes qui guident l'activité d'Unigrains. Nous les mettons en pratique chaque jour dans notre action aux côtés de nos entreprises-partenaires, et ce dès les premières étapes d'analyse des opportunités et des décisions d'investissement. Notre démarche se veut ainsi porteuse d'une ambition d'amélioration continue pour aller toujours plus loin dans le respect des principes énoncés au service d'une création de valeur dans la durée.

Forte d'une expertise sectorielle unique et d'une compréhension d'ensemble des enjeux, Unigrains a conscience de son rôle et de sa contribution dans le **développement responsable** de ses entreprises-partenaires et des filières de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie, en France et à l'international.

Unigrains souhaite être partenaire de ses participations dans une relation de confiance, de partage des risques et de création de valeur. Pour ses entreprises-partenaires, cette Charte doit donc également être une ligne directrice au service d'une approche éthique partagée dans la conduite des affaires.

Charte d'éthique et de responsabilité

Dispositions

- > **Parce que nous contribuons au développement des secteurs de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie...**
 - > Nous soutenons la vie des territoires en encourageant dans la mesure du possible la préservation d'une implantation industrielle forte, créatrice de croissance et d'emploi.
 - > Nous favorisons le développement à l'international des entreprises françaises et nous privilégions autant que possible le maintien en France des centres de décisions.
 - > Nous favorisons l'innovation dans les secteurs de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie.
- > **Parce que nous nous engageons aux côtés de nos entreprises-partenaires en faveur de la sécurité alimentaire...**
 - > Nous exigeons qu'elles produisent leurs meilleurs efforts pour fournir des produits et services conformes aux lois et réglementations en vigueur et correspondant au niveau de qualité attendu par les clients et les consommateurs.
 - > Nous prônons pour elles la maîtrise de l'origine de la traçabilité de leurs produits.
- > Nous leur demandons de mettre en œuvre tous les moyens industriels, de certification et de contrôle nécessaires afin de garantir la fiabilité, la qualité et la traçabilité des produits et de diffuser une information loyale pour les clients et les consommateurs.
- > Nous encourageons les démarches visant à continuellement améliorer le niveau de qualité, de sécurité et de performance au service de la satisfaction des clients et des consommateurs.
- > **Parce que nous favorisons la gestion responsable du capital humain et des enjeux sociaux et sociétaux au sein de nos entreprises-partenaires...**
 - > Nous exigeons qu'elles veillent au respect de la personne humaine et à la stricte application des lois, conventions et codes relatifs au travail.
 - > Nous leur demandons de chercher à garantir à leurs collaborateurs un environnement de travail sain, sûr et sans risque
 - > Nous leur demandons de développer la formation et la compétence professionnelle de leurs salariés.
- > **Parce que nous encourageons nos participations à mettre en œuvre toutes les mesures raisonnablement possibles pour préserver la qualité et la quantité des ressources naturelles...**
 - > Nous exigeons le strict respect des lois, réglementations et normes applicables en matière environnementale.
 - > Nous favorisons les projets économes en énergie ou faisant appel aux énergies renouvelables à chaque fois que cela est pertinent et possible.
 - > Nous soutenons la gestion durable de l'eau.
 - > Nous encourageons la diminution des quantités de déchets et leur valorisation.
 - > Nous souhaitons que les espèces vivantes soient traitées dans le souci de la qualité finale des productions.
 - > **Nous soutenons chez nos entreprises-partenaires l'emploi de pratiques commerciales loyales et respectueuses de la réglementation en vigueur.**
 - > **Nous veillons à établir une relation de confiance avec nos entreprises-partenaires dans le respect de nos valeurs et nous leur demandons dans ce cadre la communication d'informations loyales et sincères.**



Signataire des PRI

Unigrains est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), lancés par les Nations Unies en 2006. Il s'agit d'un engagement volontaire qui s'adresse au secteur financier et incite les investisseurs à intégrer les problématiques ESG dans la gestion de leurs portefeuilles.



Charte d'Investissement Responsable

Conscientes de leurs impacts, les sociétés de capital-investissement françaises, membres de France Invest – dont Unigrains – ont formalisé leur responsabilité dans une Charte qui définit 16 engagements qui répondent aux enjeux économiques, sociaux, humains, environnementaux et de gouvernance.



Certification EcoVadis

MECATHERM a obtenu la médaille de Bronze EcoVadis pour sa performance RSE. Reconnu mondialement, EcoVadis propose un service d'évaluation complet de la Responsabilité Sociétale des Entreprises. Il évalue les entreprises sur 4 volets, les Achats Responsables, l'Environnement, l'Éthique, le Social et les Droits Humains.

> LA RSE AU SEIN DU PROCESSUS D'INVESTISSEMENT



<p>01 Formation et Sensibilisation des Équipes d'Investissement</p>	<ul style="list-style-type: none">> L'adhésion des équipes d'investissement à la démarche d'analyse extra-financière est forte, en adéquation avec les caractéristiques d'investisseur long terme portées par Unigrains. L'analyse de la maturité RSE des dossiers d'investissement s'appuie sur la conduite d'entretiens RSE qui sont menés avec l'investisseur en charge de la relation. Outre l'angle de vue complémentaire qu'ils procurent sur l'entreprise, ils participent pleinement à la sensibilisation de l'équipe d'investissement aux domaines et enjeux RSE.> Des sessions d'information, intitulées Capsules RSE, ont été initiées au cours de l'année. Elles sont construites sur la base d'une présentation par un spécialiste d'un enjeu RSE et intègrent une large part d'interactions avec les auditeurs.
<p>02 Comité Business</p>	<ul style="list-style-type: none">> Toutes les opportunités d'investissement sont présentées lors de ce comité qui se tient hebdomadairement. Il rassemble la direction, les investisseurs et les représentants des fonctions support impliquées dans le processus d'investissement. L'objectif est de décider de la poursuite de l'instruction d'un dossier en conformité avec la stratégie d'investissement d'Unigrains.> L'équipe RSE, présente à ce comité, est chargée de soulever les éventuels points d'attention. Ces observations peuvent participer à une décision d'arrêt d'instruction du dossier.
<p>03 Comité d'Investissement</p>	<ul style="list-style-type: none">> Ce comité intervient en phase finale de l'instruction d'un dossier afin d'en challenger l'analyse et d'établir un consensus au sein de l'équipe d'investissement, avec le Directeur de la Stratégie et le Directeur Général Délégué avant la présentation en Comité des Engagements. Une analyse de la maturité RSE de la cible, réalisée au cours de l'instruction du dossier grâce à un entretien RSE, est intégrée dans le document partagé à cette occasion.> L'équipe RSE est présente et participe aux débats.
<p>04 Comité des Engagements</p>	<ul style="list-style-type: none">> La note de présentation remise aux membres lors de ce comité intègre l'analyse de la maturité RSE de la cible et souligne les points d'attention identifiés sur les enjeux RSE.> La responsable RSE est présente lors de ce comité et participe à la présentation orale avec l'équipe en charge de l'instruction du dossier.
<p>05 Suivi en continu</p>	<ul style="list-style-type: none">> Les documents juridiques encadrant l'investissement rappellent les engagements pris par Unigrains (Principes pour l'Investissement Responsable, Charte d'Engagement France Invest, Charte d'Ethique et de Responsabilités).> Une démarche de suivi RSE des participations est définie. Elle est déclinée en deux approches distinctes. Une première approche reporting, basée sur huit indicateurs communs à l'ensemble du portefeuille d'investissement, consiste à collecter annuellement des données RSE auprès des participations. Une approche spécifique complémentaire sera progressivement déployée, avec pour objectif d'accompagner les participations dans la définition et le suivi d'objectifs RSE spécifiques à leurs enjeux.> L'objectif est de suivre et d'accompagner la démarche RSE de l'entreprise (engagements, plan d'action, réalisation).

> GRILLE D'ANALYSE EXTRA-FINANCIER PRÉINVESTISSEMENT

Une grille d'analyse extra-financier préinvestissement a été développée au sein d'Unigrains. Elle a été construite à partir de l'ISO 26030, déclinaison sectorielle de l'ISO 26000 proposée aux acteurs de la chaîne alimentaire. Elle est utilisée lors des entretiens RSE pendant la phase d'étude des dossiers d'investissement et conduit à une évaluation qualitative de la maturité RSE d'une entreprise-prospect. En identifiant enjeux, risques et opportunités, elle permet de distinguer les leviers d'action et les axes d'apport de valeur ajoutée et d'accompagnement RSE.



— GOUVERNANCE —

GOUVERNANCE ACTIONNAIRE ET OPÉRATIONNELLE

- Y a-t-il présence d'administrateurs indépendants ? Quel est le champ d'expertise de(s) administrateur(s) indépendant(s) ?
- Quel est le niveau de parité (% de femmes) au sein des organes de gouvernances (CA / CS, CODIR / COMEX...) ?
- La loi Copé Zimmerman est-elle respectée (40% de femmes dans les CA/CS) ? (entreprise CA > 50 M € et > 250 salariés)
- Y a-t-il une ambition exprimée et des actions mises en place pour améliorer la place des femmes dans les instances de décision ?

GOUVERNANCE RSE

- La responsabilité du sujet RSE est-elle identifiée en interne (Responsable RSE, Référent RSE, existence d'un Comité RSE...) ?
- Une personne portant le sujet RSE est-elle identifiée au sein du CODIR/COMEX ?
- Le sujet RSE est-il traité au moins une fois par an en CA/CS ?
- Une action de sensibilisation sur le sujet RSE a-t-elle été organisée à l'attention des administrateurs (information/formation) ?

MATURITÉ RSE

- L'entreprise publie-t-elle une DPEF (obligation réglementaire) ou un rapport RSE ?
- La démarche RSE est-elle formalisée ? A quel stade en est l'entreprise dans la formalisation de sa stratégie RSE : analyse et identification des enjeux, existence d'un plan d'action, définition d'objectifs (quantitatifs/qualitatifs) et indicateurs liés ?
- L'entreprise a-t-elle choisi de prendre un engagement public en matière de RSE : Label PME+ (FEEF), Label Engagé RSE (AFNOR), Label Lucie, Global Compact, BCorp, Société à Mission ?
- L'entreprise s'implique-t-elle dans des groupes de travail RSE (sectoriels, régionaux...) ?

ETHIQUE DES AFFAIRES

- Existe-t-il un code éthique ou un code de conduite des affaires ? Est-il connu des salariés ?
- Existe-t-il un système d'alerte éthique formalisé : en interne ou externalisé ? Est-il connu des salariés ?
- Si l'entreprise opère dans des pays à risque de corruption : une politique active de lutte contre la corruption a-t-elle été développée (code, formation des salariés) ?

GESTION DE CRISE

- L'entreprise dispose-t-elle d'une procédure formalisée de gestion de crise : cellule de crise, plan de continuation d'activité ?
- L'entreprise est-elle exposée à des risques médiatiques particuliers ?
- Si oui, y a-t-il une organisation mise en place par rapport à la prise de parole dans les médias ?

— ENVIRONNEMENT —

LITIGES ENVIRONNEMENTAUX

- L'entreprise est-elle engagée dans une production ou utilise-t-elle des intrants portant à controverse sur le plan environnemental (eau, énergie, biodiversité, pollution des sols...) ? Comment gère-t-elle ce risque et selon quel calendrier ?
- L'entreprise a-t-elle connu des litiges sur le plan environnemental dans les 3 dernières années ?
- Si oui, est-elle soumise à des demandes de mises en conformité ?
- L'entreprise dispose-t-elle d'une certification (ISO 14001) ou d'un engagement (EMAS) concernant le management de l'environnement ?

EXPOSITION DE L'ACTIVITÉ AUX RISQUES DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- L'entreprise est-elle exposée directement (implantations géographiques) ou indirectement (sourcing) aux effets du changement climatique ?
- Ce risque est-il géré ?

EMISSION DE GES

- L'entreprise a-t-elle réalisé un bilan carbone récemment (moins de 2 ans) ? Sur quel scope (1,2,3) ?
- L'entreprise est-elle engagée dans un projet de compensation carbone (label Bas Carbone, autre...) ?
- Un plan de réduction ou une trajectoire de décarbonation (SBTI, ACT Pas à Pas,...) sont-ils en place ou en cours de construction ?
- L'entreprise a-t-elle pris des engagements publics sur le sujet climat (SBTI, CDP ...) ?
- Les sites industriels disposent-ils d'une certification ISO 50001 ?
- Un suivi des consommations (électricité, gaz ...) est-il en place ? Des objectifs de réduction sont-ils affichés (niveau et échéance) ?
- Un suivi des fuites de fluides frigorigènes est-il en place ? L'entreprise utilise-t-elle des fluides soumis à interdiction (2025 ou 2030) ?

EAU - CONSOMMATION ET REJETS

- Un suivi de la consommation d'eau est-il en place ? Des objectifs de réduction sont-ils affichés (niveau et échéance) ?
- Le traitement des eaux usées est-il géré ? A-t-il donné lieu à des litiges, des demandes de mises en conformité ?

DÉCHETS

- L'entreprise déploie-t-elle une politique de tri et de recyclage ? 100% des déchets recyclables sont-ils triés et recyclés ?

— CLIENTS —

QUALITÉ ET SÉCURITÉ SANITAIRE

- Y-a-t-il un Responsable Qualité au sein de l'entreprise ?
- L'entreprise dispose-t-elle de certifications dans le domaine de la qualité et de la sécurité alimentaire (IFS Food, BRC, ISO 9001, ISO 2200, ...) ?
- La traçabilité amont /aval est-elle complète et assurée par un système robuste ?
- Une organisation est-elle mise en place pour faire face à une crise sanitaire ? Qui compose la cellule de crise ?

DURABILITÉ, IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES PRODUITS

- Des démarches d'écoconception sont-elles développées, en particulier en ce qui concerne les emballages ?
- L'entreprise réalise-t-elle des Analyses de Cycle de vie pour ses produits ?

NUTRITION, SANTÉ, BIEN-ÊTRE

- Certains produits présentent-ils des profils nutritionnels controversés ?
- Des démarches de clean label, d'adaptation des approvisionnements (bio, certifiés) sont-elles en cours ? Quels en sont les objectifs (suppression de certains intrants ou additifs, nutriscore minimum...) ?

SATISFACTION CLIENTS

- L'entreprise suit-elle la satisfaction clients ?

— FOURNISSEURS —

POLITIQUE ACHAT

- L'entreprise a-t-elle défini une politique ou une charte Achats Responsables ?
- Des critères RSE sont-ils intégrés lors du choix des fournisseurs ? Sont-ils traduits en clause contractuelle ou en engagements ?
- Des critères RSE sont-ils intégrés dans les questionnaires / contrôles / audits qualité réalisés auprès des fournisseurs ?
L'entreprise utilise-t-elles des plateformes de rating RSE (ECOVADIS, SEDEX, VALORIZE) ?

ZONES À RISQUES

- Certains des fournisseurs de l'entreprise sont-ils situés dans des zones à risques en terme de pratiques commerciales, droit du travail, respect des droits humains, utilisation d'intrants controversés ?
- Si oui l'entreprise a-t-elle mis en place une vigilance particulière (recours aux certifications notamment, Fairtrade, Global G.A.P...) ?

APPROVISIONNEMENT MATIÈRE PREMIÈRE AGRICOLE

- L'entreprise a-t-elle des exigences en matière de cahiers des charges, de certification ? Lesquels ?
- L'entreprise intègre-t-elle les sujets de transition agricole et les impacts de modes de production (biodiversité, sol, émission GES, pollution chimique...)?
- L'entreprise s'engage-t-elle dans des démarches de filière avec les fournisseurs de matières premières agricoles ?
- L'entreprise mène-t-elle une réflexion de partage de la valeur dans certaines chaînes d'approvisionnement ?

BIEN ÊTRE ANIMAL

- L'entreprise est-elle concernée directement (présence d'animaux vivants) ou indirectement (fournisseurs) par l'enjeu bien-être animal ?
- Si l'entreprise est concernée par l'enjeu bien-être animal, s'est-elle engagée sur le sujet et sous quelle forme (revue des pratiques, charte, formation des opérateurs, exigences par rapport aux fournisseurs...)?

— COMMUNAUTÉS —

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

- L'entreprise s'implique-t-elle dans le développement économique local (associations d'entrepreneurs régionales ou nationales, participations à des événements économiques locaux...)?

RELATIONS ECOLES

- L'entreprise construit-elle des relations de partenariat avec des organismes de formation (écoles, universités, centres de formation professionnelle) ?
- L'entreprise accueille-t-elle régulièrement des stagiaires et apprentis ?

MÉCÉNAT

- L'entreprise est-elle impliquée (financièrement, implication des salariés...) dans des actions de sponsoring, mécénat, parrainage ?



– SOCIAL –

DROITS DE L'HOMME

- L'entreprise est-elle confrontée à des questions de respect des droits humains (pays à risques) directement ou indirectement (implantation géographique, sous-traitance, chaîne de valeur amont...)?

SANTÉ ET SÉCURITÉ

- Les taux d'accidents du travail (fréquence et gravité) sont-ils régulièrement suivis ? Un objectif de réduction est-il affiché ?
- Une politique de prévention est-elle déployée (formation interne ou externe, implication du management, ...)?

PRÉCARITÉ

- La part des emplois précaires est-elle importante ?
- Si oui, y a-t-il une ambition exprimée et des actions mises en place pour diminuer l'emploi précaire (CDD, intérimaires, saisonniers) ?

PARITÉ, DIVERSITÉ, INCLUSION

- Le calcul de l'index égalité professionnelle est-il inférieur à 75 ? Quels sont les axes du plan d'action ? (Loi Pénicaud : >50 salariés)
- La part des femmes est-elle cohérente dans les différentes catégories Employés /Agents de maîtrise /Cadres ?
- Y a-t-il une ambition exprimée et des actions mises en place pour améliorer la parité, la diversité, l'inclusion des handicapés ?

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- L'absentéisme est-il suivi ?
- Existe-t-il des accords QVT ? (télétravail, déconnexion, parentalité ...)
- L'entreprise mène-t-elle des enquêtes d'opinion auprès des salariés ?
- Dispose-t-elle d'un canal de communication avec les salariés (feedback) ?

FORMATION, GPEC

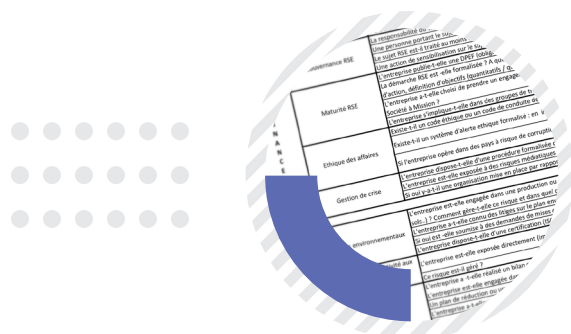
- Les entretiens professionnels (tous les 2 ans) sont-ils effectués ?
- Y a-t-il une organisation proactive de la mobilité interne (communication, formation...)?
- Quel est le % moyen de salariés formés chaque année ? Toutes les catégories sont-elles équitablement concernées ?

DIALOGUE SOCIAL

- Le dialogue social est-il de bonne qualité avec les IRP ?
- L'entreprise a-t-elle connu des litiges importants sur le plan social ces 3 dernières années (grèves, plaintes harcèlement, conflits prud'hommaux) ?

PARTAGE DE LA VALEUR

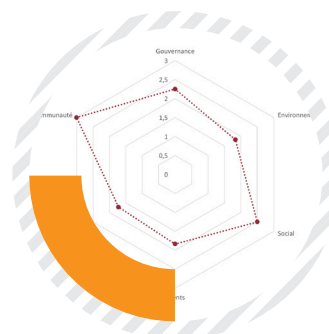
- Y a-t-il un accord d'intéressement ou de participation (au-delà de l'obligation légale) ?
- Y a-t-il un système d'actionnariat salarié ? Concerne-t-il la totalité des salariés ?
- Y a-t-il une proposition d'Épargne Salariale (PEE, PERCOL) ?



Grille d'analyse



Analyse RSE des entreprises partenaires



Notation quantitative

> TEMOIGNAGE BIOBEST

Unigrains accompagne Biobest dans son acquisition de Biotrop au Brésil

Accompagner Biobest, un des leaders mondiaux dans la pollinisation et la lutte biologique intégrée, dans son acquisition de la société brésilienne Biotrop s'inscrit pleinement dans la mission d'Unigrains d'apporter des contributions positives aux transitions agricoles et alimentaires.

Acteur mondial dans la lutte biologique contre les ravageurs et les maladies, Biobest emploie plus de 2 000 personnes, exporte vers plus de 70 pays à travers le monde et possède des filiales locales de production et/ou de distribution stratégiquement situées dans 22 pays. Biobest possède une équipe technique hautement qualifiée afin de fournir les meilleurs conseils et investit continuellement dans des programmes de R&D qui visent à innover et à améliorer ses produits.

Biotrop est un acteur majeur de l'agritech centré sur les solutions biologiques et naturelles durables pour l'agriculture. Fruit de l'implication d'un groupe de professionnels passionnés par l'agronomie et forte d'une solide présence en Amérique du Sud et de plus de 5 millions d'hectares couverts par ses technologies, l'entreprise propose aux producteurs les intrants biologiques les plus efficaces.

Cette opération, qui offre à Biobest une position majeure en Amérique du Sud, lui permet d'élargir sa gamme de solutions biologiques qui couvrira désormais le biocontrôle (insectes utiles et biopesticides), les inoculants, les biostimulants et la pollinisation aussi bien pour les cultures sous serre, activité historique de Biobest, que pour les cultures en plein champ.



> Cette opération prend tout son sens dans un monde où il est urgent d'adopter une agriculture plus durable et de réduire la consommation et les risques induits par les produits phytosanitaires conventionnels.



« Nous investissons dans Biobest car nous sommes convaincus de sa valeur ajoutée et de l'intérêt de l'acquisition de Biotrop qui offre des perspectives majeures dans le domaine des grandes cultures. Cette opération traduit la volonté d'Unigrains, investisseur sectoriel de long terme, de favoriser la transition de nos systèmes agricoles. »

Florian JACQUES, Directeur de Participations, Unigrains



« Il s'agit d'une opération historique pour Biobest qui s'inscrit dans une stratégie dynamique de fusions-acquisitions couplée à une croissance organique saine. C'est la preuve qu'il est possible de devenir un acteur majeur de la protection et de la nutrition des cultures tout en restant centré sur les solutions biologiques. »

Jean-Marc VANDOORNE, CEO de BioBest

> TEMOIGNAGE LEYGATECH

Unigrains entre au capital de Leygatech

Leygatech, leader français des films d'emballage en plastique recyclable aux hautes fonctionnalités barrières, entame une nouvelle phase dans son développement.

Leygatech, leader français des films d'emballage en plastique recyclable aux hautes fonctionnalités barrières, ouvre son capital à Unigrains, en tant qu'actionnaire minoritaire, dans une opération qui vise à accélérer le développement du Groupe à travers divers projets de croissance organique et de croissance externe.

Détenu majoritairement depuis 2002 par son management, Leygatech développe des produits recyclables et innovants dont les propriétés fonctionnelles permettent la protection et la conservation de contenus fragiles, oxydables et/ou périssables.

Ses deux sites industriels en Haute Loire, certifiés ISO 9001, 14001 et FSSC 22000, produisent annuellement plus de 34 000 tonnes de films souples afin de servir des clients issus de l'industrie agroalimentaire, de l'industrie pharmaceutique ou d'autres secteurs. Le Groupe emploie 200 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires supérieur à 100 M€.

A travers les propriétés de conservation et de protection de ses films mono-matériau, principalement à base de polyéthylène, Leygatech apporte une valeur ajoutée unique dans la chaîne de valeur du plastique souple, sans substitution possible. Acteur innovant et pionnier de l'économie circulaire dans son secteur (89% de sa production est recyclable), Leygatech permet d'offrir à ses clients la recyclabilité de leurs emballages tout en garantissant l'innocuité de leurs produits.



> Avec le concours d'Unigrains, Leygatech entame une nouvelle étape dans son histoire, marquée par l'accélération de l'évolution du marché vers les films mono-matériau recyclables, en se donnant les moyens d'étudier des opportunités de croissance externe en France et à l'international pour pénétrer de nouveaux marchés et/ou acquérir de nouveaux savoir-faire.



« Unigrains accompagne de longue date le secteur des emballages dédiés au secteur agroalimentaire et en connaît bien les enjeux. Nous nous réjouissons de pouvoir à la fois soutenir le développement à venir de Leygatech et promouvoir ses produits auprès des acteurs du secteur, toujours à la recherche de solutions innovantes susceptibles de répondre au double défi technique et sociétal que représente l'évolution des emballages. »

Romain PINPERNET, Directeur de Participations, Unigrains



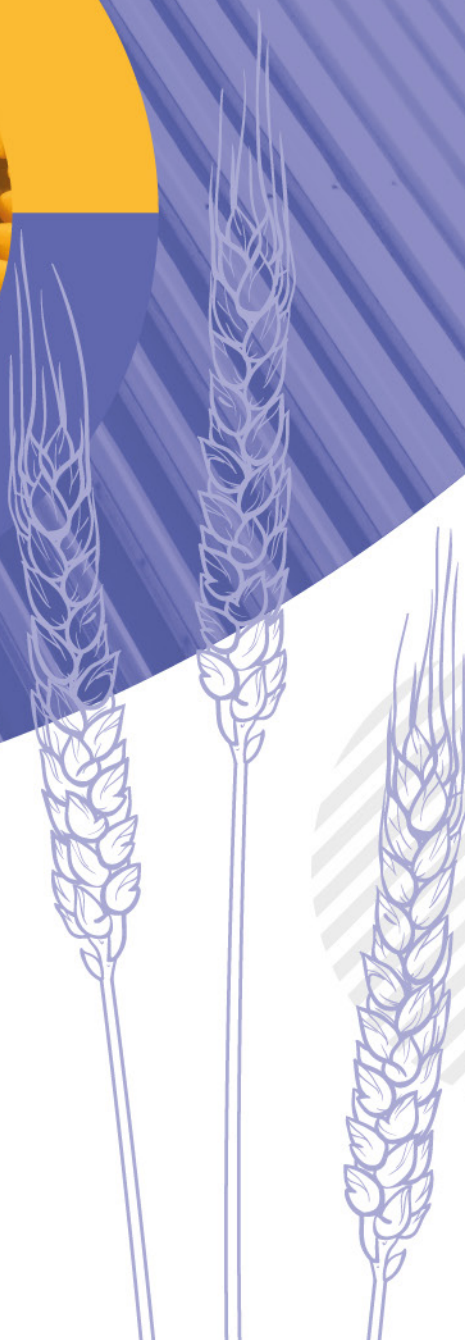
« Nous comptons sur nos partenaires pour nous aider à déployer une stratégie de croissance externe et à renforcer nos fonds propres. L'expertise d'Unigrains dans les métiers de l'agroalimentaire nous a particulièrement intéressé et offre d'évidentes synergies avec notre propre savoir-faire. »

Thierry BONNEFOY, PDG de Leygatech

IDENTIFICATION ET SUIVI DES RISQUES

& Opportunités
Extra-Financiers

03



> IDENTIFICATION DES RISQUES EXTRA-FINANCIERS

Méthodologie

La sélection des principaux enjeux RSE porteurs de risques et d'opportunités retenus dans cette Déclaration de Performance Extra Financière a été conduite à partir des travaux du Comité d'Audit et de la mission du Cabinet Utopies en 2020.

En 2022, ces enjeux ont été à nouveau soumis à l'appréciation de nos parties prenantes et Unigrains Equipements a travaillé, avec l'appui du cabinet Utopies, à la définition de sa stratégie RSE qui a abouti à l'identification de 3 axes d'engagements propres à son contexte d'activité industrielle.

2020

Identification des risques majeurs

> Un travail de cotation, mené par le Comité de Direction et validé par le Comité d'Audit en mars 2020 a permis l'identification de 9 risques majeurs parmi la typologie des risques applicables au Groupe Unigrains.

Structuration de la Démarche RSE : diagnostic et définition de la stratégie

> Lors d'une mission menée courant 2020 avec le cabinet UTOPIES, 12 entretiens parties-prenantes ont été réalisés avec des administrateurs, des collaborateurs, des participations et deux experts externes afin d'analyser le niveau de maturité du Groupe quant aux enjeux de développement durable.

> Ces interviews ont été menées en utilisant un cadre méthodologique d'analyse construit avec l'appui de 4 référentiels :

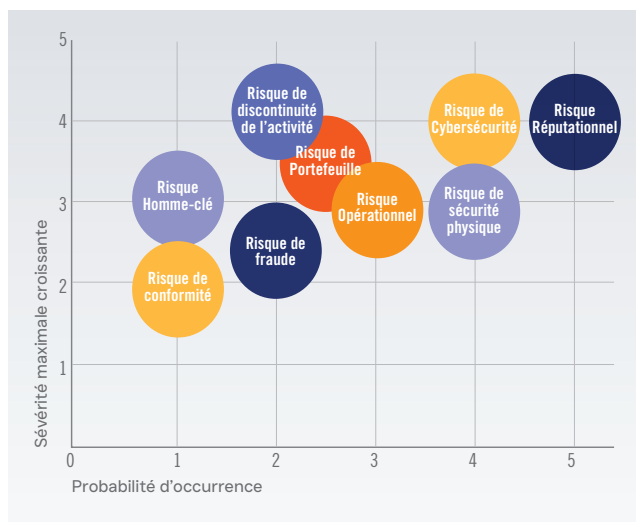
- les ODD définis par les Nations Unies en 2015
- la Materiality Map de SASB
- le référentiel international de reporting GRI standards
- le TaskForce on Climate Financial Disclosure (TCFD)

Ce cadre méthodologique comprenait deux approches concomitantes d'évaluation de l'engagement du Groupe Unigrains au regard des enjeux RSE : sa responsabilité en tant qu'organisation et employeur d'une part, sa responsabilité et son rôle envers ses participations d'autre part.

> Cette mission a conduit à l'identification de 4 axes déclinant une proposition de vision stratégique RSE :

- Investissements éthiques et responsables
- Responsabilité actionnariale auprès des participations
- Développement du capital humain
- Gouvernance RSE structurée et transparente

> Le Comité de Direction s'est emparé de ces conclusions pour bâtir une première feuille de route RSE, présentée dans la DPEF 2021



2022

Expression des Engagements

> Suite à la parution de la DPEF 2021, au cours du premier semestre 2022, le Groupe de Travail RSE a travaillé avec le Cabinet Kéa afin de challenger les principaux enjeux RSE porteurs de risques et d'opportunités vis-à-vis des actionnaires et des collaborateurs d'Unigrains.

> Cette mission a permis d'affiner l'expression des engagements portés par Unigrains à travers une consultation menée par questionnaire dont les résultats ont été présentés et débattus lors d'un séminaire qui s'est tenu en mai 2022.

Diagnostic RSE d'Unigrains Equipements

A la demande du Comité d'Audit, Unigrains Equipement s'est mobilisé pour réaliser un diagnostic et définir sa stratégie RSE. Cette démarche a abouti fin 2022 à l'identification de 3 axes d'engagements :

- Transition énergétique et économie circulaire
- Epanouissement de tous dans un environnement sûr
- Accompagnement des clients dans leurs ambitions RSE

2023

Revue des risques extra-financiers

La nouvelle maturité RSE d'Unigrains Equipement, encore approfondie avec la déclinaison en 2023 d'un plan d'action opérationnel en regard des 3 axes d'engagements, a permis une meilleure intégration de la partie activité industrielle du Groupe dans l'identification des risques extra-financiers.

Conclusions

Un nouvel enjeu Santé-Sécurité des salariés s'ajoute désormais aux 5 principaux enjeux RSE porteurs de risques et d'opportunités identifiés dès 2021.

Une analyse de double matérialité sera conduite en 2024 en préparation de l'application prochaine de la CSRD.

Ce travail sera l'occasion de balayer à nouveau de manière approfondie et systématique, et dans un cadre d'analyse innovant, les risques extra-financiers du groupe Unigrains.

> LES PRINCIPAUX ENJEUX RSE PORTEURS DE RISQUES ET D'OPPORTUNITES

1

ENJEU 1
**Politique
d'investissement
responsable**



RISQUE 1
**Investir sans identifier
et suivre** la maturité RSE
de la cible

2

ENJEU 2
**Transition
énergétique**



RISQUE 2
Ne pas être moteur
de la transition
énergétique

3

ENJEU 3
**Transition
agroécologique**



RISQUE 3
Ne pas être moteur
de la transition
agroécologique

4

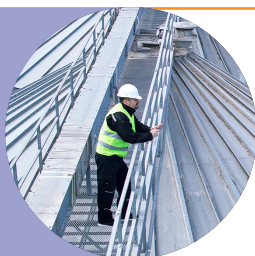
ENJEU 4
**Attraction
et gestion
des talents**



RISQUE 4
Manquer d'attractivité
pour attirer et conserver
les talents

5

ENJEU 5
**Santé et sécurité
des équipes**



RISQUE 5
**Mettre en danger
les collaborateurs** dans
l'exercice de leur fonction

6

ENJEU 6
**Impact sociétal
positif**



RISQUE 6
**Négliger la capacité
de l'entreprise** à être un
vecteur d'impact sociétal positif
en lien avec son expertise

POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

> Accompagner des entreprises d'avenir qui créent de la valeur au sens large, en incluant les capitaux naturels et humains aux côtés des capitaux financiers et investir en prenant en compte toutes les dimensions du développement durable, tels sont les grands principes qui guident le Groupe Unigrains dans le déploiement de sa politique d'investissement responsable.

NOTRE ENGAGEMENT

> Afin d'investir dans les entreprises de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie, pour construire leur avenir financier et extra-financier, Unigrains s'engage à :

- évaluer la maturité RSE de toute cible d'investissement en présentant une analyse et les leviers d'action identifiés dans les dossiers de Comité d'Engagement
- déployer la politique de suivi définie et structurée au cours de l'exercice 2023

ACTION

Le recrutement en septembre 2023 d'un Chargé de Mission RSE donne, en doublant les moyens humains de l'équipe RSE, la capacité de déployer la politique de suivi et d'accompagnement des participations définie lors du séminaire de l'équipe d'investissement en septembre 2023, tout en confortant le niveau d'exigence obtenu sur l'analyse préinvestissement.

> L'équipe RSE est présente dans toutes les instances jalonnant le processus d'investissement et la Responsable RSE participe à tous les Comités d'Engagement.

Un outil listant les risques RSE majeurs des principaux secteurs d'intervention d'Unigrains permet de donner un éclairage sur les principaux risques extra-financiers dès l'entrée en relation.

Une évaluation de la maturité RSE de la cible est menée, lors d'un entretien dédié avec le management, au cours de l'étude du dossier d'investissement. Cette évaluation s'appuie sur un référentiel RSE construit à partir de la norme ISO 26030, déclinant les lignes directrices de l'utilisation de l'ISO 26000 dans la chaîne alimentaire. Un cadre d'analyse synthétique guide la réalisation du diagnostic RSE et une synthèse de ce travail est intégrée dans les dossiers de présentation au Comité d'Engagement. Cette identification des enjeux, risques et opportunités RSE, permet également de discerner des leviers d'action et les axes potentiels d'apport de valeur ajoutée.

Les documents juridiques encadrant l'entrée en relation avec une participation doivent faire référence aux engagements publics d'Unigrains en matière de RSE et intègrent désormais le cadre permettant le suivi de la participation conformément à la politique définie par Unigrains.

> La mise en place de Plans de Valeur Ajoutée, initiée en 2023 et qui se systématisent progressivement auprès des participations, intègre la RSE parmi les 8 axes d'apport de valeur ajoutée identifiés.

Pour les entreprises les plus éloignées de ce sujet, une présentation conceptuelle de la RSE et un échange à partir de l'analyse préinvestissement réalisée par Unigrains constituent une étape initiale utile pour engager la réflexion.

> L'organisation du suivi RSE des participations, co-construit en séminaire avec l'équipe d'investissement, comporte deux volets :

- un suivi annuel systématique qui sera déployé pour la première fois au premier semestre 2024.
- un suivi spécifique qui montera progressivement en puissance et concrétisera la définition de trajectoire impactante sur les enjeux RSE clés des participations

Pour assurer cette montée en puissance de l'accompagnement RSE des participations, un programme de conférences avec des spécialistes a été initié en 2023 afin de renforcer la pertinence des équipes internes.

INDICATEUR DE PERFORMANCE

% du nombre d'investissements réalisés au cours de l'exercice comportant un droit d'information RSE ou des critères RSE impactant la rémunération

2021

65%

2022

75%

2023

90%

> RISQUE 1 – UNIGRAINS EN ACTION

Séminaire Investisseurs-RSE



L'équipe investissement d'Unigrains s'est réunie à Reims les 14 et 15 septembre derniers afin de prendre part à un séminaire organisé sur le thème de la RSE.

La préparation de ce rendez-vous, entièrement réalisée en interne, a impliqué des membres des équipes investissement et RSE qui ont également assuré l'animation des séances de travail à Reims.

Un questionnaire a recueilli en amont l'avis et les attentes de l'équipe d'investissement quant au déploiement de la politique d'investissement responsable d'Unigrains. Les résultats ont confirmé le besoin d'un travail collectif autour de l'accompagnement et du suivi RSE des participations.

Ce séminaire s'est structuré autour de deux sessions de travail, qui ont permis aux investisseurs de définir collectivement les grandes orientations souhaitées pour la mise en place d'un suivi RSE sur le portefeuille d'investissement.

Le premier atelier a porté sur l'identification et la priorisation des enjeux RSE pour les participations, ainsi que sur la sélection des indicateurs de performance associés. Le second temps de travail s'est focalisé sur la définition du processus de suivi RSE et son intégration au sein de l'activité d'investissement (phases et jalons clés, outil de reporting, animation au cours de l'année).

Les réflexions ont également pu s'appuyer sur l'intervention de Sébastien Abis, chercheur associé à l'IRIS et directeur du Club DEMETER, portant sur les enjeux géostratégiques de l'agriculture et de l'alimentation. Les travaux ont été ponctués d'instantanés conviviaux, à la découverte du patrimoine champenois.

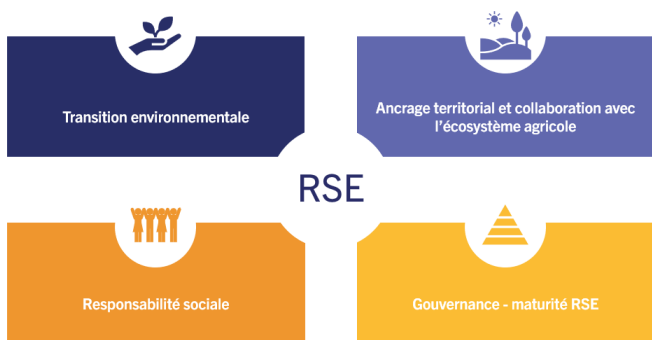
Ce séminaire, marqué par une forte implication des participants, a permis d'aboutir à la nouvelle démarche de suivi RSE du portefeuille d'investissement, basée sur quatre piliers : transition environnementale, ancrage territorial et collaboration avec l'écosystème agricole, responsabilité sociale, gouvernance - maturité RSE.



Cette démarche de suivi RSE des participations sera déployée dès 2024, au travers d'un questionnaire adressé à l'ensemble du portefeuille d'investissement et focalisant sur 8 sujets clés.

L'investissement responsable est structuré autour de quatre piliers

Liste des piliers



Un état des lieux annuel est établi à l'aide d'indicateurs universels

Description et bénéfices des huit indicateurs universels



- ✓ Se focalise sur des enjeux clés transverses sélectionnés
- ✓ Offre une vision RSE globale sur l'ensemble des participations
- ✓ Permet de générer une communication annuelle systématique

POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

> La Stratégie Nationale Bas Carbone, feuille de route de la France pour lutter contre le changement climatique, définit une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre jusqu'à 2050 **avec l'ambition d'atteindre la neutralité carbone et de réduire l'empreinte carbone** de la consommation des Français. Cet objectif implique notamment de décarboner complètement l'énergie à l'horizon 2050 et de réduire de moitié les consommations d'énergie par rapport à 2015, via l'efficacité énergétique des équipements et la sobriété des modes de vie.

NOTRE ENGAGEMENT

- > Afin de contribuer activement à la réduction de la consommation d'énergie et à la transition vers une énergie décarbonée, le Groupe Unigrains s'engage à :
- réduire son impact sur les ressources d'énergie de la planète
 - sensibiliser et accompagner ses participations dans leur transition énergétique (efficacité énergétique, réduction des consommations, recours à de nouvelles sources d'énergie)
 - Contribuer à la réduction de l'empreinte carbone des clients du Groupe TMG via l'amélioration des équipements proposés

ACTION

Deux premiers bilans carbone distincts ont été réalisés en 2022, le premier sur le périmètre des activités « services financiers » basées à Porte Maillot et le deuxième sur le périmètre MECATHERM pour les activités industrielles. Cet exercice sera renouvelé régulièrement avec une amélioration graduelle de la pertinence. Ce sera le cas en 2024 pour le bilan carbone « services financiers » avec une meilleure qualité des données de base de la partie achats fournisseur qui contribuera à l'avancée d'un travail engagé sur une « Charte d'achats Responsable ». Pour le bilan « activité industrielle » la vision sera élargie au groupe TMG dans sa globalité, avec l'intégration dans le périmètre de la filiale canadienne ABI.

> Les travaux de changement du système de chauffage et de climatisation de l'immeuble Maillot, lancés fin 2022, ont été achevés mi 2023. L'efficacité énergétique du matériel installé et un nouveau système de régulation, auxquels se sont ajoutés les efforts de sobriété énergétique, ont permis une réduction globale de la consommation énergétique.

L'abandon du gaz comme source de chauffage permet d'amplifier cette évolution en termes d'émission de GES. Un audit énergétique a été décidé et conduit fin 2023 pour identifier de nouveaux axes de réduction et travailler la trajectoire définie par le Décret Tertiaire auquel l'immeuble est soumis.

Sur le site Montilliers de MECATHERM, les récents travaux d'isolation thermique, de relamping des ateliers, d'installations de panneaux radiants dans les bureaux renforcés par la modification des consignes de chauffage et de climatisation se sont également traduits par une baisse de la consommation énergétique de cet établissement.

> En 2023, les efforts de recherche et développement de MECATHERM ont produit des solutions innovantes qui permettront d'accompagner leurs clients dans la réduction de leur empreinte carbone :

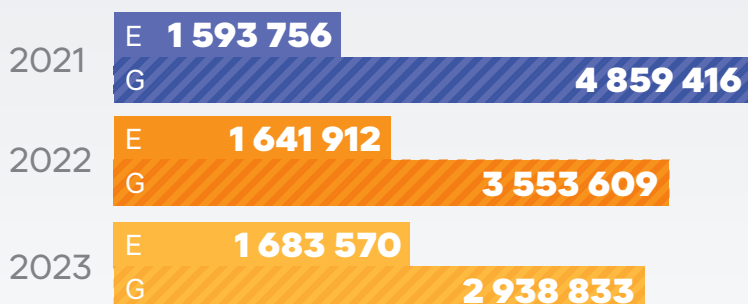
- La nouvelle solution "Hygro Control System" : gestion automatisée de l'hygrométrie en minimisant les entrées d'air frais dans le four pour optimiser la consommation d'énergie pendant la cuisson.
- L'« Energy Recovery System » : solution de récupération d'énergie installée au niveau du four permettant de réutiliser l'énergie sur la ligne de production.
- Le nouveau "Smart Cooling System" : réduction de la consommation d'énergie lors de la phase de refroidissement des produits.

> Une conférence sur la méthode ACT Pas à Pas de l'ADEME, enrichie par le témoignage d'une participation d'Unigrains ayant conduit cette démarche, a été organisée au printemps 2023 afin de sensibiliser l'équipe d'investissement aux solutions existantes pour élaborer des trajectoires de décarbonation et leur permettre d'orienter les participations en matière de support à la réflexion stratégique post Bilan Carbone.

INDICATEUR DE PERFORMANCE

Consommation énergétique (en kWh)

- > E : Electricité
- > G : Gaz



> RISQUE 2 – UNIGRAINS EN ACTION

TMG innove en faveur du développement durable

TOGETHER MEANS GREATER

TMG

Les industriels du secteur de la BVP se fixent des objectifs ambitieux en matière de durabilité. En tant qu'équipementier et partenaire pour ces industriels, MECATHERM met un point d'honneur à accompagner ses clients dans l'atteinte de ces objectifs en intégrant le développement durable dans sa stratégie de Recherche et Développement.

L'entreprise travaille sur des innovations qui, non seulement répondent aux problématiques des clients en matière de qualité produit et de performance industrielle, mais permettent également de réduire l'empreinte carbone et d'améliorer le confort de l'utilisateur.

En 2023, MECATHERM a révélé au marché le nouveau four vertical M-VT : un concentré d'innovations au service du développement durable, notamment en faveur de la transition énergétique. Le four M-VT offre une haute qualité de cuisson pour une large gamme de produits allant du pain croustillant à la pâtisserie, en passant par les produits de viennoiserie et autres produits moelleux.

Extrêmement compact, ce nouveau four garantit une performance industrielle optimale. Il intègre de nombreuses options permettant de réduire la consommation énergétique et les déchets générés durant le temps de cuisson en minimisant significativement les produits non-conformes. Grâce à sa connectivité, il permet de collecter et traiter les données pour dresser un bilan de performance ou encore suivre la consommation d'énergie. Son utilisation quotidienne et sa maintenance en sont également facilitées, grâce à ses outils digitaux intégrés.



Présenté aux salons professionnels IBA à Munich et Gulfood Manufacturing à Dubaï, le four M-VT a été doublement récompensé par 2 prix très convoités. Les premiers retours des industriels concernant ce nouveau four ont été extrêmement positifs. Actuellement proposé en pré-séries, l'équipement sera commercialisé en 2025.



« Nous avons une volonté forte de nous ancrer parmi les acteurs du changement dans la transition énergétique et d'agir autant que possible pour réduire nos émissions de CO2 et celles de nos clients. Par exemple, des équipes de MECATHERM ont été impliquées dans la conception du nouveau four M-VT.

C'est l'aboutissement de 3 ans de développement, ayant pour objectif d'offrir aux industriels une solution de cuisson qui les soutienne dans leurs défis quotidiens de qualité produit, performance industrielle et de développement durable.

La double récompense obtenue en 2023 salue le travail des nombreux collaborateurs mobilisés sur le projet et nous en sommes très fiers. »

Raymond Nogaël, Vice-président Marketing et Business Development de TMG



POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

➤ Le secteur agricole est face à des enjeux majeurs et multiples : **nourrir les populations, assurer la pérennité des paysages et de la biodiversité, favoriser le bien-être animal, s'adapter aux impacts du changement climatique, sans oublier bien sûr son implication dans les émissions de gaz à effet de serre.** Ces dernières sont majoritairement non énergétiques, principalement constituées de méthane, en lien avec l'élevage, et de protoxyde d'azote, en lien avec la fertilisation des plantes. Mais ce secteur possède également la particularité, grâce à sa capacité de développer le stockage du carbone dans le sol, d'être un axe de contribution à la neutralité carbone à horizon 2050 (objectif SNBC).

NOTRE ENGAGEMENT

➤ Afin d'accompagner le développement de filières responsables engagées dans la transition agroécologique, le Groupe Unigrains s'engage à ...

- fédérer les acteurs en renforçant les liens entre agriculteurs et industriels de l'agroalimentaire et en soutenant une juste valorisation des productions
- suivre et encourager le développement des innovations et des pratiques qui permettront une évolution responsable des modes de production

ACTION

La juste valorisation des productions agricoles et le développement de parti pris clairs sur les enjeux impactant les transitions agricoles sont des sujets traités en entretien RSE lors de la phase d'étude des dossiers. Ils sont également couverts par le pilier « Ancrage territorial et collaboration avec l'écosystème agricole », l'un des 4 piliers structurant le suivi des participations.

➤ L'accompagnement en 2023 de BioBest dans son acquisition de la société brésilienne Biotrop s'inscrit pleinement dans cette mission d'apport de contributions positives aux transitions agricoles en permettant à ce groupe de se positionner en acteur majeur des solutions biologiques, couvrant la lutte biologique, les inoculants, les biostimulants et la pollinisation dans les cultures sous serres et en plein champs.

➤ Unilis, joint-venture entre Unigrains et Arvalis-Institut du Végétal, réunit expertise technique, financement et réseau de partenaires au service de la réussite de start up du monde de l'Agtech. En 2023 Unilis s'est associé à Hectar, qui apporte son savoir-faire dans l'identification et l'accompagnement de startups développées au sein de son accélérateur, premier écosystème Agri et Foodtech en Europe. Cette collaboration a pour objectif d'accompagner, en 2024, 5 startups françaises dont les solutions contribueront à accélérer la transition agroécologique durable des exploitations agricoles.

➤ Les sujets de la transition agroécologique font partie de la veille assurée par l'équipe Stratégie et Valeurs ajoutées. Des études de synthèse sont régulièrement produites pour alimenter la réflexion des participations : cela a été le cas en 2023 avec une étude sur les protéines d'insectes et un panorama des startups du traitement post-récolte des fruits et légumes. Ces travaux sont également à la source de manifestations auxquelles sont conviées toutes les entreprises partenaires d'Unigrains. Une rencontre intitulée « Biosolutions : quelles contributions aux transitions agricoles et agroalimentaires ? » ainsi qu'une table ronde organisée sur le thème des transitions lors de l'évènement des 60 ans ont ainsi marqué l'année 2023.

➤ L'organisation de conférences proposant des interventions de scientifiques et de spécialistes pour contribuer à la montée en compétences des équipes internes sur les sujets RSE a été initiée en 2023. Le champ de réflexion des transitions agroécologiques a été couvert par deux sessions, l'une consacrée au changement climatique et à l'adaptation de l'agriculture et la seconde à la préservation et la restauration de la biodiversité.

INDICATEUR DE PERFORMANCE

% d'encours net au 31 décembre dans des entreprises de l'amont agricole, des coopératives et négoce agricoles et des industriels de la première transformation

2021

49%

2022

42%

2023

42%

> RISQUE 3 – UNIGRAINS EN ACTION

Enquête exclusive : l'entreprise agroalimentaire à l'heure des transitions

A l'occasion de ses 60 ans, Unigrains met en lumière les défis que devront relever les entreprises de l'agroalimentaire, à travers une enquête exclusive menée en partenariat avec OpinionWay. Près de 600 décideurs ont été sollicités au troisième trimestre 2023 pour identifier leurs chantiers prioritaires et partager leur vision de l'entreprise agricole et agroalimentaire de demain.

1/ Malgré les chocs successifs, les dirigeants des IAA restent confiants en l'avenir

Depuis 2020 le secteur agricole et agroalimentaire a été confronté à une série quasi-ininterrompue de chocs. Les dirigeants en identifient trois majeurs, qui ont davantage affecté l'activité de leur entreprise : le coût de l'énergie (pour 27 % des répondants), la pénurie de main d'œuvre (25 %) et l'augmentation du besoin de fonds de roulement (18 %). Ce dernier choc a pesé plus lourdement sur les activités d'amont (mentionné par 36 % des répondants amont).

Pour autant, les dirigeants gardent foi en l'avenir et sont résolument optimistes pour leur secteur (13 % de « très optimistes » et 70 % de « plutôt optimistes ») et encore davantage pour leur entreprise (26 % de « très optimistes » et 63 % de « plutôt optimistes »). Une confiance qui reflète la résilience du secteur agroalimentaire.

2/ Transitions écologique, énergétique et managériale sont les trois chantiers prioritaires

Les chocs subis ces dernières années font directement écho aux défis transitionnels auxquels doivent s'attaquer les entreprises. Ils sont même des accélérateurs du changement.

La transition écologique arrive largement en tête du sondage (41 % des répondants le citent en premier, 84 % dans les trois premiers). La prise de conscience est généralisée, quel que soit le secteur d'activité, d'amont en aval de la filière.

Viennent ensuite à part égale :

- La transition énergétique, motivée à la fois par la nécessité de décarboner l'activité et la volonté de réduire son exposition à la volatilité des coûts de l'énergie (17 % des répondants le citent en premier, 70 % dans les trois premiers).
- La transition managériale : 21 % des sondés citent même ce défi en premier, ce qui révèle à quel point la capacité à attirer la main d'œuvre et la retenir est devenue cruciale pour le secteur.

Pour ces trois chantiers les entreprises ont, dans leur large majorité, commencé à mettre en place des actions voire, pour les plus avancées, établi leur feuille de route complète. En revanche, la perception des bénéfices qui peuvent être tirés des actions engagées pour les transitions varie fortement. La transition managériale est celle pour laquelle la perception d'une menace est la plus forte (22 % des répondants).

La transition énergétique est avant tout considérée comme une contrainte (48 % des sondés). L'avis sur la transition écologique est moins tranché, 52 % des répondants la considérant comme une opportunité contre environ un tiers comme une contrainte.

3/ Des freins et des leviers communs à tous ces chantiers

Les principaux freins cités dans la mise en œuvre de ces différentes transitions sont, de manière assez transversale, liés au capital financier – les limites financières étant surtout citées pour les transitions énergétique et écologique – et au capital humain. La contrainte en ressources internes se fait particulièrement sentir pour la transition managériale. On notera que les complexités administratives et réglementaires, tout comme les rapports de force entre concurrents ou entre maillons de la filière, ont également été cités comme entraves à la bonne route de ces chantiers. **Du côté des leviers, ce sont clairement le progrès technologique et l'innovation organisationnelle qui, selon les dirigeants interrogés, permettront d'accélérer la mise en œuvre de ces transitions.** Le levier technologique est plébiscité dans les transitions écologique et énergétique tandis que l'innovation organisationnelle est le premier facteur de succès de la

transition managériale, suivi de la formation.

Le collaboratif, qui peut prendre la forme de partenariats comme d'une certaine solidarité entre les différents maillons de la chaîne de valeur, sera par ailleurs une des clés de la réussite de la transition écologique.

4/ Les atouts compétitifs de l'entreprise agroalimentaire de demain

L'entreprise agroalimentaire du futur devra cumuler deux atouts compétitifs majeurs. Le premier résidera en sa capacité à disposer d'une main d'œuvre motivée et qualifiée. Le second relèvera de son agilité opérationnelle, soit sa capacité d'adaptation dans un environnement qui évolue de plus en plus vite.

Transitions IAA : les chantiers prioritaires
écologie, énergie, personnel



Céline Ansart,
Directrice des Etudes
Economiques



Anne Couderc
Responsable d'Etudes
Economiques

« Dans notre écosystème un réel consensus se dégage quant à la nécessité de mener à bien la transition environnementale du champ à l'assiette. Si sa mise en œuvre peut interroger, elle est également perçue comme source d'opportunités nouvelles. »

POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

> Il est essentiel pour toutes les structures du Groupe de disposer des compétences nécessaires à sa performance, sa compétitivité et son innovation.

NOTRE ENGAGEMENT

> Afin d'attirer, former, motiver et conserver ses talents, premiers acteurs de son projet responsable, le Groupe Unigrains s'engage à :

- développer et renforcer une politique RH afin de poursuivre la construction de sa marque employeur
- consolider un cadre interne motivant pour ses collaborateurs

ACTION

En octobre 2023 un évènement fédérateur rassemblant les équipes parisiennes du Groupe Unigrains a été organisé au Carrousel du Louvre pour marquer les 60 ans d'Unigrains. Cette célébration des valeurs du Groupe dans une ambiance très conviviale a été l'occasion d'exprimer un fort sentiment d'appartenance de la part des collaborateurs.

> **Une politique d'accueil régulier de stagiaires et d'alternants, qui participe à l'identification de jeunes talents, est développée dans le Groupe Unigrains.** La société MECATHERM déploie en parallèle une démarche d'implication active dans les formations locales, en particulier sur les métiers en tension. Quant à Unigrains, la volonté de préserver un équilibre des compétences finance et connaissance du secteur agroalimentaire au sein de l'équipe d'investissement, conduit certains membres de cette équipe à intervenir annuellement dans le cursus pédagogique d'une spécialisation d'AgroParisTech pour présenter le métier de l'investissement.

> **Une communauté spécifique et dynamique dédiée aux apprentis et alternants est en place chez MECATHERM favorisant leur intégration.** L'ampleur et la personnalisation du parcours d'intégration proposé sont régulièrement soulignées par les jeunes et l'obtention du Label Happy Trainees en 2023 en apporte une reconnaissance. Cette action fait partie avec des processus de cooptation et de mobilité interne, la mise en place d'un plan de développement de compétences pour chaque collaborateur d'une réflexion globale pour répondre à la complexité des enjeux de recrutement et de rétention des compétences clés.

> **Unigrains a signé la Charte Parité de France Invest** qui comporte un engagement de réponse annuelle à une enquête de suivi de situation. Le principe de la participation des jeunes femmes, au cours de leur évolution au sein de l'équipe d'investissement

d'Unigrains, au parcours France Invest « Assertivité et Leadership au féminin » a été acté. La société Mecatherm a adressé cette question en concluant un accord d'égalité professionnelle.

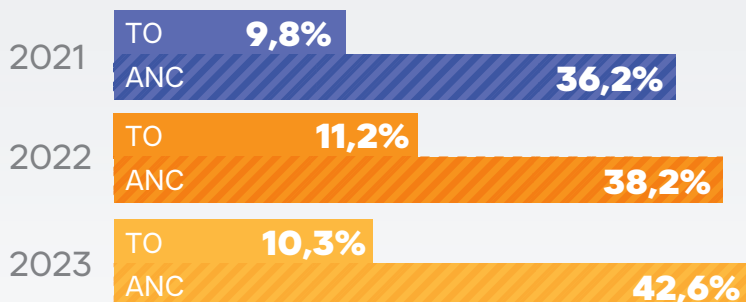
> **Une enquête menée tous les deux ans auprès des collaborateurs permet un feedback sur le ressenti des salariés et leurs souhaits d'amélioration.** Elle a été réalisée dans le cadre du label Great Place to Work en 2022 pour Unigrains, cette démarche a introduit un axe de benchmark nouveau et porteur d'ambition. Une nouvelle enquête, toujours dans le cadre du Great Place to Work, sera relancée en 2024.

> **L'accompagnement des salariés dans leur vie quotidienne est un axe particulièrement développé par MECATHERM :** la permanence d'une assistante sociale organisée dans les locaux de l'entreprise et le lancement récent d'une box de la parentalité sont des exemples de ce soutien apporté aux collaborateurs.

> **La politique de rémunération et avantages sociaux a intégré de nouveaux enjeux de durabilité.** L'accord d'intéressement d'Unigrains, renégocié avec le CSE, comporte désormais un critère concernant la politique d'investissement responsable. Le Forfait de Mobilité Durable mis en place en mai 2023 pour les toutes les structures de l'immeuble Maillot accroît significativement la contribution de l'employeur aux dépenses de mobilité, permet la prise en compte des mobilités douces et une prise en charge de l'abonnement transport en commun portée à 75%.

INDICATEUR DE PERFORMANCE

- > TO : % de turn over involontaire
- > ANC : % de salariés en CDI avec moins de 5 ans d'ancienneté



> RISQUE 4 – UNIGRAINS EN ACTION

Le Forfait Mobilité Durable débarque chez Unigrains

Après avoir revu la prise en charge des trajets domicile-travail début 2023, le Forfait Mobilité Durable a été mis en place, à l'initiative de la Direction Générale, pour l'ensemble des collaborateurs d'Unigrains, de Messis Finance et d'AuxinéA.

Né avec la Loi LOM en 2021, le Forfait Mobilité Durable vise à favoriser l'utilisation de moyens de transports doux et non polluants, à réduire les émissions GES liées au Bilan Carbone et à renforcer la marque employeur.

Au croisement de la démarche RSE et la politique RH, ce nouvel avantage salarié correspond à une hausse significative de la contribution de l'employeur aux dépenses de mobilité des collaborateurs, bien au-delà du cadre légal minimum pratiqué auparavant.



Lauren Alves,
Responsable RH, Unigrains



Marie-Laure Hennequin,
Référente RH, Unigrains



« Le Forfait Mobilité Durable a été très bien accueilli par les collaborateurs d'Unigrains, de Messis Finance et d'AuxinéA ! Il s'agit d'accompagner les salariés qui souhaitent repenser leurs habitudes et tout particulièrement ceux qui souhaitent se mettre au vélo. Ce dispositif est un atout évident pour l'attractivité et illustre – une fois de plus – les liens et la cohérence que nous essayons de cultiver entre la Politique RH et la Politique RSE. »

Objectifs du Forfait Mobilité Durable




Favoriser
l'utilisation de moyens de transports
doux et non polluants



Renforcer
la marque employeur et fidéliser
les talents



Sensibiliser
les salariés à la transition écologique
et promouvoir la mobilité douce



Réduire
les émissions GES
suite au bilan carbone



Soutenir
le pouvoir d'achat et offrir
un avantage « juste » pour tous



Simplifier
la gestion des frais
de mobilité

POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

> Les hommes et des femmes font la richesse de l'entreprise et sont à la source de sa performance. Assurer leur sécurité, protéger leur santé et veiller à leur qualité de vie au travail sont des enjeux essentiels.

NOTRE ENGAGEMENT

- > Afin d'assurer l'épanouissement dans un environnement sûr, le Groupe Unigrains s'engage à :
- *placer la santé et la sécurité au travail au cœur de ses préoccupations et poursuivre un objectif "zéro accident"*
 - *développer la prévention des risques pour offrir un environnement de travail sûr et bienveillant*

ACTION

Une meilleure intégration de la partie activité industrielle du Groupe dans l'identification des risques extra-financiers a mis en évidence la santé et sécurité des collaborateurs parmi les principaux enjeux RSE porteurs de risques et d'opportunités. Les actions mises en œuvre apportent des réponses adaptées au contexte d'activité de type tertiaire ou industriel et sont donc spécifiques selon les structures.

> **Le parcours d'intégration Hygiène Sécurité Environnement de MECATHERM** comporte une formation sur le risque santé-sécurité avec un travail sur les bonnes pratiques, les postures à avoir dans le contexte réel des ateliers et chantiers. Cette action terrain complète l'ensemble des informations mises à disposition dans le Code de conduite.

> **La prévention des risques** est le fil conducteur des initiatives et procédures mises en place :

- *Des solutions sont recherchées pour limiter les impacts et lésions liés aux gestes professionnels, le test d'un exosquelette en est un exemple pour les problèmes de dos*
- *Des conférences sur la gestion du stress, le réaménagement des bureaux et de leur décoration sont des initiatives qui participent au bien être des salariés*
- *Une procédure a été structurée pour permettre une remontée fluide des signalements en lien avec les questions de santé et sécurité au travail*

> Chaque accident déclaré donne lieu à une enquête de risque baptisée « Chaine d'Alerte » qui comprend l'analyse de l'accident, l'identification du problème, la définition et la justification des actions correctives mises en place.

L'objectif est de remonter à la cause racine de l'accident pour déployer un plan d'action réellement **efficace, partagé avec l'ensemble de la communauté managériale**. Ce travail peut conduire à des actions correctives lourdes en termes de temps nécessaire et de moyens à mettre en œuvre, par exemple quand la conception d'un équipement doit être revue.

> Un audit de la qualité de l'air intérieur est réalisé chaque année pour les structures de l'immeuble Maillot et les résultats en sont systématiquement communiqués au CSE d'Unigrains.

> **L'activité physique des salariés est encouragée** : des séances de coaching ont été proposées par Unigrains Fitness Club pour la préparation de courses de fond en 2023. En 2024 une **action de solidarité** contre la précarité alimentaire sera liée à un objectif d'activité physique et s'étendra sur plusieurs mois.

INDICATEUR DE PERFORMANCE

Nombre d'accidents du travail
(y compris les accidents de trajets)
déclarés sur l'année 2023 / effectif moyen de l'année

2023

4,6%

> RISQUE 5 – UNIGRAINS EN ACTION

Les collaborateurs de Mecatherm interviennent en toute sécurité dans l'installation d'un four tunnel M-TA

L'exécution de travaux en hauteur a toujours représenté un enjeu important pour MECATHERM.

C'est le cas notamment lors de l'installation des fours tunnels chez les clients qui implique d'opérer de manière importante sur la partie supérieure de l'équipement.

> Pour continuer d'apporter un cadre sécurisé et éviter les accidents ou chutes à ses employés durant la phase de montage, MECATHERM a mis en place des filets de sécurité positionnés tout autour du four tunnel M-TA. Cette mesure de protection, simple et efficace, améliore le confort des monteurs et leur permet d'intervenir de manière plus sécuritaire, sans nécessiter le port d'un harnais, tout en gardant les équipements de protection individuelle (EPI). Offrant une grande adaptabilité, les filets peuvent être ajustés à plusieurs dimensions en fonction de la longueur du four tunnel M-TA commandé par le client. Bien que ces filets soient actuellement déployés uniquement pour ce modèle de four depuis 2023, le projet vise à s'étendre sur le long terme à l'ensemble de la gamme de fours tunnels de MECATHERM.



« Conformes aux normes de sécurité antichute, les filets sont présentés avec des barres de fixation. Faciles à déployer, ils offrent une solution plus sécurisante à moindre coût. Ce dispositif permet à MECATHERM d'assurer un confort et une sécurité optimale à ses employés durant la phase d'installation. Ce résultat est issu de la réflexion du groupe de travail interne « MECASURE », composé d'employés de plusieurs services. Le groupe a dans un premier temps identifié le risque potentiel en termes de sécurité durant l'installation d'un four tunnel, puis envisagé une solution concrète à intégrer dès la phase de conception. La solution a par la suite été testée sur chantier et en atelier. Les retours des employés en contact avec la solution durant la phase de test, ont permis une amélioration continue pour la perfectionner. »

Laurène HOCKWELKER, Coordinatrice HSE MECATHERM et animatrice du groupe MECASURE

NÉGLIGER LA CAPACITÉ DE L'ENTREPRISE À ÊTRE UN VECTEUR D'IMPACT SOCIÉTAL POSITIF EN LIEN AVEC SON EXPERTISE SECTORIELLE

POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

> Le Groupe Unigrains, spécialiste du secteur agroalimentaire et fortement impliqué dans le lien entre la production agricole et le consommateur, souhaite également traduire cet engagement via des actions solidaires.

NOTRE ENGAGEMENT

- > Afin de soutenir les initiatives à impact sociétal positif, le groupe Unigrains s'engage à :
- *Poursuivre sa politique d'impact sociétal positif*
 - *Encourager l'implication des salariés dans des actions engagées*

ACTION

Depuis plus de 40 ans, Unigrains soutient l'action de fert, association française de coopération internationale pour le développement agricole des pays en développement et émergents. Fert a pour objet d'aider à créer le cadre permettant aux agriculteurs d'améliorer leurs conditions de vie et de travail et de concourir à la sécurité alimentaire de leur pays.

> Le soutien d'Unigrains offre un levier essentiel pour mobiliser d'autres fonds et construire des actions dans la durée. En 2022 une délégation de 6 salariés a participé aux Rencontres fert en Côte d'Ivoire. Cette expérience, née d'une discussion entre fert et le Groupe de Travail RSE et portée par la Direction d'Unigrains, a été partagée au retour avec l'ensemble des salariés. Le renforcement de ce lien porté par les collaborateurs, complémentaire au soutien financier apporté par Unigrains, s'est poursuivi en 2023 par une série d'actions.

> Unigrains est également engagé, depuis 2017, auprès de l'itinéraire Entreprendre ! de la Fondation AgroParisTech marquant ainsi sa volonté de soutenir le développement de l'esprit entrepreneurial des étudiants et jeunes ingénieurs agronomes et de participer au développement d'un écosystème innovant. Deux jurys sont organisés annuellement, Unigrains y est systématiquement représenté par l'un de ses salariés.

> En 2023, le Groupe a soutenu financièrement l'organisation du 14ème Semi-marathon des Coops Agricoles, défi sportif et convivial qui fédère environ 80 coopératives et 3000 personnes et est porteur d'un fort esprit de cohésion. Une équipe de collaborateurs du Groupe Unigrains a participé à cet événement après une préparation, proposée par Unigrains Fitness Club, ouverte à tous et encadrée par un coach.

> Le don de temps, équivalent d'une journée par an, permet aux salariés de participer à des collectes de don du sang sur leur temps de travail et de s'impliquer lors de la collecte nationale des Banques Alimentaires, prise en charge une journée entière par le Groupe Unigrains sur le magasin Monoprix des Ternes.

> Le Groupe de Travail RSE d'Unigrains a relancé en 2023 l'action de sponsoring : celle-ci a pour but de contribuer financièrement à des projets associatifs portés par des salariés. Deux événements ont ainsi été soutenus en 2023. La publication sur le réseau social de l'entreprise permet de faire connaître et vivre cette initiative auprès des salariés.

> Mecatherm s'appuie sur une organisation similaire avec un groupe de collaborateurs volontaires « Sponsoring et Partenariat » qui orchestre le soutien d'associations et d'événements locaux. Des événements « don du sang » sont également organisés avec l'Etablissement Français du Sang sur le site de Barembach.

INDICATEUR DE PERFORMANCE

Montant des soutiens réalisés en 2023 (en M€)

2021

1,2

2022

1,3

2023

1,3

> RISQUE 6 – UNIGRAINS EN ACTION

Des actions en 2023 pour renforcer les liens entre le Groupe Unigrains et fert

Un don du CSE d'Unigrains complété par des contributions volontaires de salariés a permis la construction d'un appentis équipé de 4 foyers améliorés au Centre de Formation Agricole et Rurale des Savanes (CFAR) qui assure la formation et l'insertion professionnelle des jeunes dans la région du Poro en Côte d'Ivoire.



« Les cuisinières apprécient et se sont engagées avec enthousiasme dans l'utilisation des foyers. Leurs conditions de travail sont améliorées et le seront plus encore en saison des pluies. Nous espérons par ailleurs une économie sensible de combustible. Cet aménagement permettra enfin de travailler dans de meilleures conditions d'hygiène : en dehors de la boue en saison des pluies, avec moins de poussière en saison sèche. Les eaux usées sont collectées et non plus déversées dans le bas-fond où nous cultivons le riz. »

Jean-Michel Soro, Directeur du CFAR

L'organisation de partages croisés d'information

- > Relais des actualités du site fert et présentation des missions des Chargé(e) de projet / Conseiller technique – Représentant(e) de fert sur le réseau interne Sociabble
- > Participation d'un salarié Unigrains au conseil d'administration de fert
- > Organisation de sessions de présentation du métier d'investisseur et d'exemples d'accompagnement d'entreprise par Unigrains pour les collaborateurs de fert



> RÉSUMÉ AU REGARD DES THÉMATIQUES EN RELATION À L'ARTICLE L.225-102-1 DU CODE DE COMMERCE

01 > Aux conséquences sur le changement climatique **de l'activité de la société et de l'usage de ses biens et services qu'elle produit**

02 > À ses engagements sociétaux **en faveur du développement durable**

03 > À ses engagements sociétaux **en faveur de l'économie circulaire**

04 > À ses engagements sociétaux **en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire**

05 > À ses engagements sociétaux **en faveur de la lutte contre la précarité alimentaire**

06 > À ses engagements sociétaux **en faveur du respect du bien-être animal**

07 > À ses engagements sociétaux **en faveur d'une alimentation responsable, équitable et durable**

08 > Aux accords collectifs **conclus dans l'entreprise et à leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés**

09 > Aux actions visant à lutter **contre les discriminations et à promouvoir les diversités**

10 > Aux actions visant à promouvoir **le lien Nation-armée et à soutenir l'engagement dans les réserves**

11 > Aux actions visant à promouvoir **la pratique d'activités physiques et sportives et aux mesures prises en faveur des personnes handicapées**



> RISQUES**> ENJEUX****> ACTIONS ENGAGÉES****ARTICLE
L.225-102-1**

Investir sans identifier et suivre la maturité RSE de la cible	INVESTISSEMENT RESPONSABLE / ÉTUDE RSE PRÉ INVESTISSEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Principaux enjeux RSE identifiés par secteur d'activité • Analyse de maturité RSE des participations à l'aide d'un entretien et d'un outil dédiés • Conclusions d'analyse intégrées de façon systématique aux comités d'investissement 	1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11
	INVESTISSEMENT RESPONSABLE / SUIVI RSE DE L'INVESTISSEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Demande d'information RSE dans les pactes • Critères RSE pris en compte dans la rémunération des produits financiers • Reporting RSE annuel sur l'ensemble des participations • Accompagnement sur des enjeux et objectifs spécifiques aux participations • Participation aux comités RSE des participations • Montée en compétences des investisseurs • Partage de bonnes pratiques auprès des participations (Club Dirigeants) • Séminaire RSE de l'équipe d'investissement 	1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11
	ÉTHIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Charte d'Ethique et de Responsabilité • Signataire de la Charte d'engagement France Invest • Signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (PRI) 	1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11
Ne pas être moteur de la transition énergétique	SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Rénovation énergétique • Audit énergétique • Travaux Bilans Carbone • Innovation four à récupération d'énergie • Charte des gestes écoresponsables 	1, 2
	ATTITUDES ÉCO-RESPONSABLES DES SALARIÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Politique voyage • Distribution d'une gourde et de couverts à l'arrivée des salariés • Mise à disposition de fontaines à eau filtrée 	3, 4, 7
Ne pas être moteur de la transition agroécologique	ALIMENTATION SAINE, FILIÈRES COURTES ET TRAÇABILITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration Inter-Entreprise 	1, 2, 3, 4, 7
	SENSIBILISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Conférences, études, rencontres sur les enjeux (climat, biodiversité) et les pratiques agricoles durables (bio solutions, insectes...) • Evènement 60 ans : Table ronde sur les Transitions / sondage participations 	1, 2, 3, 6, 7
	GESTION DES DÉCHETS	<ul style="list-style-type: none"> • Consignes de tri et recyclage des déchets 	1, 3
Manquer d'attractivité pour attirer et conserver les talents	MARQUE EMPLOYEUR	<ul style="list-style-type: none"> • Accord d'intéressement indexé à un critère RSE • Épargne salariale • Prévoyance • Forfait Mobilité Durable • Mobilité internationale • Unigrains Fitness Club • Maintien du salaire lors du congé maternité et paternité • Evènement 60 ans • Démarche bisannuelle Great Place to Work 	8, 11
	DIVERSITÉ PARITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Charte de parité France Invest • Plan d'action sur l'égalité Hommes / Femmes • Mise en place d'un groupe de travail 	8, 9, 11
Mettre en danger les collaborateurs dans l'exercice de leur fonction	ACTIVITÉ SERVICES FINANCIERS	<ul style="list-style-type: none"> • Action préventive CIEM • Formation aux risques routiers • Sensibilisation Semaine du Handicap 	11
	ACTIVITÉ INDUSTRIELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Formation risque santé sécurité • Processus d'alerte • Actions préventives (ex : kit de sécurité) • Procédure d'étude des accidents 	8
Négliger la capacité de l'entreprise à être un vecteur d'impact sociétal positif en ligne avec son expertise sectorielle	ACTION	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien auprès de FERT • Soutien à la Fondation AgroParisTech • Soutien à l'Open Agri Food • Soutien PluriAgri • Commission Sponsoring • Initiative Unigrains Solidaire • Don de temps (ex : Collecte Nationale des Banques Alimentaires) • Semi-marathon des Coop • Tournoi Foot caritatif France Invest 	1, 2, 3, 4, 5, 7, 11

PERIMÈTRE

> La Déclaration de Performance Extra Financière couvre l'ensemble des structures ayant une activité opérationnelle au sein du groupe consolidé Unigrains / Agricéreales :

- UNIGRAINS, UNIGRAINS DIVERSIFICATION, UNIGRAINS PARTENAIRE, activité d'investissements sur fonds propres
- UNIGRAINS ITALIA, activité d'investissements sur fonds propres en Italie
- UNIGRAINS DÉVELOPPEMENT, Société de Gestion pour compte de tiers
- MESSIS FINANCES, Conseil M&A
- AUXINEA, Conseil et services ingénierie financière
- UNILIS AGTECH, JV Financement et prestation de services Agtech

> Sont exclues du périmètre de la Déclaration de Performance Extra Financière :

- Les sociétés mises en équivalence CENECA et AGRA INVESTISSEMENT
- SEMAGRI, holding financier qui a pour unique objet la détention d'une participation
- UNICEREM, Société Civile d'Attribution, qui rassemble les propriétaires de l'immeuble Maillot et assure la gestion
- SAIAM et UNI UN, Sociétés Civiles Immobilières, qui n'ont plus d'activité opérationnelle
- La filiale UNIGRAINS IBERIA créée fin 2022, qui n'a été activée que tardivement en 2023

AGRICERALES et UNICEREALES sont des holdings dont l'unique fonction est d'organiser la détention des titres de la société Unigrains entre ses différents actionnaires.

Au regard de son activité, le Groupe UNIGRAINS/AGRICÉREALES n'a jugé pertinent de publier des informations relatives :

- aux actions visant à promouvoir le lien Nation-armée et à soutenir l'engagement dans les réserves,
- aux postes d'émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre liées aux activités de transport amont et aval de l'activité, la mise à jour des bilans carbone étant prévue en 2024 (sur les données 2023)

INDICATEURS

% des investissements 2023 comprenant un droit d'information RSE ou des critères RSE impactant la rémunération

PÉRIMÈTRE :

- > Investissements sur fonds propres portés par UNIGRAINS ou par UNIGRAINS DIVERSIFICATION et UNIGRAINS PARTENAIRE, qui sont deux holdings d'investissement détenus à 100 % par Unigrains et totalement intégrés à sa stratégie d'investissement.
- > Investissements sur fonds propres portés par UNIGRAINS ITALIA
- > Investissements réalisés par UNILIS AGTECH, joint-venture constituée avec Arvalis (Institut technique agricole)
- > Les fonds gérés par UNIGRAINS DÉVELOPPEMENT, entrés en phase de désinvestissement, ne sont pas intégrés dans cette analyse.

Ce critère concerne l'activité d'investissement, cœur de métier de la société Unigrains. Il a pour objectif d'apprécier la prise en compte de la dimension RSE dans le process d'investissement.

Il prend en compte la totalité des investissements directs et indirects (engagements de souscription dans différents fonds) réalisés en 2023. Il identifie parmi ces derniers, ceux dont les éléments contractuels, qu'il s'agisse de pacte dans le cas de prises de participation, de contrat pour les obligations et les prêts participatifs ou du règlement des fonds lors d'une souscription, intègrent des exigences en matière d'information RSE ou des critères RSE impactant la rémunération.



Consommation gaz / Consommation électricité en 2023

PÉRIMÈTRE :

> Ensemble du périmètre de la DPEF

Il n'y a pas de consommation de fioul sur le périmètre, seules les consommations de gaz et d'électricité sont prises en compte. Unigrains, Unigrains Développement, Auxinéa, Messis Finances ainsi que TMG siège et MaMaTa depuis le 1er octobre 2023 occupent, en tant que propriétaire et/ou locataire, une partie des locaux d'un immeuble géré par une société civile d'attribution (Unicerem).

> Les consommations électriques sont issues

- des compteurs individuels d'étage, avec application d'un prorata lié à la surface occupée
- d'un prorata de la consommation électrique annuelle des parties communes, en fonction des tantièmes attribués au sein d'Unicerem.

> La consommation de gaz résulte d'un prorata de la consommation globale annuelle de l'immeuble, en fonction des tantièmes attribués au sein d'Unicerem.

Unigrains Italia est locataire d'une surface dans un immeuble de bureaux. Les consommations électriques sont issues d'un compteur individuel et d'un prorata de la consommation de l'immeuble en fonction des tantièmes affectés à Unigrains Italia. Il n'y a pas de consommation de gaz.

Pour Unigrains Equipement, les données de consommation gaz et électricité sont fournies par le siège de TMG, par Mecatherm (sites de Barembach et Montilliers, Mecatherm USA) et par ABI (site industriel de Toronto - Canada). MaMata et Mecatherm Canada sont respectivement hébergés par TMG siège et ABI et ne fournissent donc pas d'information spécifiques. Mecatherm USA fournit uniquement des estimations de consommation électrique, ce qui ne pose pas de problème compte tenu du poids anecdotique représenté par ce bureau dans la consommation globale.

% des Encours net au 31/12/2023 dans des entreprises de l'amont agricole + coopératives et négoce agricoles + industries de 1ère transformation

PÉRIMÈTRE :

- > Les investissements d'Unigrains ainsi qu'Unigrains Diversification et Unigrains Partenaire, qui sont deux holdings d'investissement détenus à 100 % par Unigrains SA et totalement intégrés à sa stratégie d'investissement.
- > Les investissements d'Unigrains Italia
- > Les encours dans les filiales Unilis Agtech et Unigrains Equipement
- > Le Fonds National de l'Elevage, porté par Unigrains Partenaire, n'est pas pris en compte. Il gère l'extinction de prêt arrivant à échéance à court terme.
- > Les fonds gérés par Unigrains Développement, entrés en phase de désinvestissement, ne sont pas intégrés dans cette analyse

Ce critère concerne l'activité d'investissement, cœur de métier de la société Unigrains. Il a pour objectif d'apprécier l'engagement auprès des entreprises des secteurs directement au contact du maillon de la production agricole et donc de l'influence, via l'accompagnement de ces acteurs, sur ces questions de transition agroécologique.

Ce critère repose sur la proportion des encours net au 31/12/2023 investis chez les opérateurs des secteurs de l'amont agricole, de la coopération et du négoce agricole ainsi que de la première transformation.



Turn over involontaire en 2023

PÉRIMÈTRE :

> Ensemble du périmètre de la DPEF

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'ampleur des départs à l'initiative des salariés. Il est défini de la façon suivante : nombre de démissions + ruptures conventionnelles de l'année N/ effectif salarié en CDI au 1er janvier de l'année N.

% salariés en CDI avec moins de 5 ans d'ancienneté / nombre total de salarié en CDI (au 31/12 de l'année 2023)

PÉRIMÈTRE :

> Ensemble du périmètre de la DPEF

Cet indicateur participe à l'appréhension de la capacité d'attractivité des structures, en particulier lorsqu'il fait l'objet d'une analyse conjointe avec l'indicateur précédent.

Nombre d'accidents du travail déclarés (y compris les accidents de trajets) / effectif salarié moyen (sur l'année 2023)

PÉRIMÈTRE :

> Ensemble du périmètre de la DPEF

Cet indicateur mesure la survenue d'accidents sur le lieu de travail et lors des trajets domicile-travail. Il prend en compte la notion de déclaration d'accidents de travail auprès de la MSA ou de la SS. Il intègre donc les événements qui ne donnent pas lieu à arrêt de travail et ceux qui ne seront pas ultérieurement reconnus par la MSA ou la SS.

Il concerne, au dénominateur comme au numérateur l'ensemble des salariés (stagiaires et intérimaire sont donc exclus).

Montant des dons sur l'année 2023

PÉRIMÈTRE :

> Ensemble du périmètre de la DPEF

Ce critère a pour objectif de mesurer l'engagement sociétal du groupe, en particulier dans son domaine de compétence sectoriel, en accompagnement d'acteurs de l'aide alimentaire, de think tank créant du lien entre les maillons de la filière alimentaire ou d'acteurs engagés dans l'accompagnement des agriculteurs pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

Cet indicateur est exprimé en millions d'euros arrondi au dixième près.



